l'Angérien libre

JEUDI 8 OCTOBRE 2026 | n° 5091 | 1,60 €

Au feu, les pompiers les casernes brûlent !



© SDIS 17

En Charente-Maritime, la colère gronde chez les sapeurs-pompiers. Manque de moyens, effectifs sous tension et inquiétudes pour l'avenir : les soldats du feu se mobilisent pour défendre leur modèle de secours et alerter la population. Page 2



© C.D.L.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY p. 4

L'artiste céramiste Isabelle Nadeau invitée de Katerine pour sa carte blanche



© T.C.

VALS DE SAINTONGE p. 5

Rénovation, adaptation ou réhabilitation : pleins feux sur les aides à l'habitat

ST-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE p. 11

Du 9 au 11 octobre : mobilisation générale contre les cancers !

SAINT-MANDÉ-SUR-BRÉDOIRE p. 12

Une triple inauguration empreinte d'émotion

SAINT-SAVINIEN p. 14

La Maison de santé renforce ses actions de prévention



CHARENTE-MARITIME

Grève des pompiers : une mobilisation nationale pour porter les problèmes locaux

La grève administrative des sapeurs-pompiers et de l'ensemble de leur personnel se poursuit. Dans l'attente de changement, plusieurs acteurs de Charente-Maritime exposent les raisons de leur colère.

Un message symbolique. Femmes et hommes du camion rouge et toutes les équipes annexes des centres de secours sont en grève. En raison de l'urgence de leur mission, celle-ci est avant tout symbolique. L'ensemble du personnel professionnel et volontaire demande davantage de moyens financiers et humains pour répondre aux diverses urgences, en particulier après de nombreux épisodes de grands feux, tout en continuant d'assurer leur travail.

La grève a débuté le 8 septembre dernier, à la suite d'un premier appel de crise en août, pour une durée d'environ six semaines. Depuis cette date, de nombreux camions arborent des messages de revendication à travers lesquels les soldats du feu plaident leur cause. Le mouvement est récemment monté d'un cran avec l'arrivée de sapeurs-pompiers, de représentants des syndicats et du personnel administratif à Paris le lundi 28 septembre. Ils ont également pris part à la manifestation nationale des fonctionnaires le lendemain.



Pour assurer la continuité des services de secours, les sapeurs-pompiers inscrivent leurs revendications directement sur les camions. *© SDIS 17*

La sonnette d'alarme déjà tirée au printemps

« *Aujourd'hui, la situation dans le département n'est pas beaucoup différente des autres départements de France*, débute Jean-Charles Benoist, président du syndicat autonome des sapeurs-pompiers professionnels et des personnels administratifs de la Charente-Maritime (SA SPP-PATS 17). *Il faudrait qu'on adapte les moyens aux risques et pas les personnels au manque de moyens.* »

En 2025, le département comptait 68 centres de secours, 467 sapeurs-pompiers professionnels, 2 200 sapeurs-pompiers volontaires et 147 agents administratifs. Mais face aux nouveaux besoins, notamment liés aux risques plus élevés d'incendie, les services ne peuvent pas suivre. « *On avait déjà tiré la sonnette d'alarme au printemps. On avait rencontré la présidente du Département afin d'évoquer les difficultés, ne serait-ce que sur le budget de l'année 2026 qu'on ne pourrait pas clôturer.* »

La recherche de nouveaux financements

Stéphane Villain, président du SDIS 17 et vice-président du Département, partage également ce constat : « *La charge pèse grandement sur les départements, il faudrait également la répartir avec l'État. Les pompiers sont demandeurs.* » Il espère que des moyens pourront se débloquer. Plusieurs démarches ont déjà été entreprises dans ce sens. Notamment en avril 2024 avec le « Beauvau de la Sécurité civile ». Le ministère de l'Intérieur avait alors organisé une grande concertation nationale pour repenser en profondeur le modèle français de sécurité civile. Jugée « *peu satisfaisante* », elle n'a pas abouti. Les négociations prennent aujourd'hui une autre ampleur et se généralisent sur le territoire.

Pour espérer un changement, Stéphane Villain compte sur la population. Ce soutien peut, espérons-le, peser sur les décisions de l'État. « *Après le Covid, on parlait beaucoup des infirmières. Après les incendies, on parle des pompiers* », déclare-t-il.

Dans cette même idée, Jean-Charles Benoist cherche à rendre sa cause encore plus visible. Un appel au rassemblement a été lancé ce mardi 6 octobre devant la Maison de la Charente-Maritime. Dans un communiqué de presse signé par le SA SPP-PATS 17, FO SIS 17 et la CGT SDIS 17, les syndiqués demandent aux personnels des centres de secours une prise de conscience de la situation et appellent à continuer la mobilisation : « *Quand le président se targue d'avoir obtenu une augmentation de 2 % sur les budgets du SDIS, le conseil départemental les reprend sur une autre ligne budgétaire !* » Selon eux, dans le même temps, « *le conseil départemental fait le choix délibéré et décomplexé de ne pas augmenter ses dotations en faveur du SDIS.* » Pour le corps des services de secours, ces choix budgétaires sont opérés « *au détriment de la sécurité des habitants de notre territoire* ». Affaire à suivre.

Charlotte Di Lelio

VIENNE

Le Futuroscope s'apprête à fêter ses 40 ans

L'année 2027, celle des 40 ans du Parc, s'annonce riche en nouveautés avec de nouvelles animations et de nombreux rendez-vous destinés à renouveler le plaisir de la découverte et à surprendre les visiteurs.

Ces dernières années ont été intenses au parc du Futuroscope, et celles à venir le seront également. Le plan d'investissement Vision 2025, doté de 304 millions d'euros, soutenu par la Banque des Territoires, la SEM Patrimoniale de la Vienne et la Compagnie des Alpes, a permis la réalisation du parc aquatique Aquascope, la création d'attractions phares comme le roller-coaster Objectif Mars, Chasseurs de Tornades et Mission Bermudes, deux hôtels thématisés, Station Cosmos et Ecolodge, ainsi qu'un restaurant expérientiel, Space Loop.

« Proposer une destination toujours plus immersive »

La direction du parc informe en cette rentrée que « *le Futuroscope poursuit sa transformation et affirme, à l'aube de son 40e anniversaire, toute son ambition : proposer une destination toujours plus immersive, innovante et festive. L'année 2027 s'annonce riche en nouveautés.* »

Rodolphe Bouin, président du directoire du Futuroscope, indique que : « *Cette nouvelle programmation s'inscrit dans la dynamique engagée ces dernières années pour faire du Futuroscope une véritable destination de séjour, où l'on vient autant pour vivre des expériences inédites que pour partager des moments en famille ou entre amis.* »

Une programmation festive

Dès le samedi 5 décembre, à la tombée de la nuit, le Futuroscope présentera pour la première fois de son histoire une parade lumineuse, créant une atmosphère féerique et poétique au cœur du parc.

Cette déambulation quotidienne, animée par cinq chars et vingt-trois artistes, sera proposée du 5 décembre 2026 au samedi 27 mars prochain, sur un parcours d'un kilomètre. Fruit d'une collaboration avec l'agence Tetro, l'animation *Nuits Magiques* est une rencontre entre l'art, le design et la technologie, ponctuée d'installations lumineuses et de performances.

Dès le lancement de la saison, le 6 février 2027, le Kinemax proposera aux visiteurs un nouveau film IMAX *Athos*, consacré à la Patrouille de France. « *Une immersion totale au plus près de ces pilotes d'exception qui nous ouvrent leur cockpit et nous associent à leur préparation. Quarante minutes qui crèvent l'écran !* » annoncent les équipes du parc.



Le nouvel hôtel comptera 245 chambres ainsi que des suites premium et VIP. *© Futuroscope Xperiences*

L'attraction Danse avec les robots, première attraction à sensations créée au parc, bousculera sa programmation musicale. Les dix robots danseront sur une nouvelle playlist. Au mois d'avril, les visiteurs pourront découvrir un nouveau show de grandes illusions *Imagine, Live show*, mis en scène par Arthur Jugnot et son complice Bertran Lotth.

En mai-juin, le Futuroscope jouera la carte sensible en proposant le festival des grandes images au Kinemax en programmant les films grand format qui ont marqué son histoire. Des classiques comme *Les Ailes du courage*, *Grand canyon* ou *Van Gogh*, diffusés en multiprogrammation également sur septembre-octobre (en alternance avec le film *Athos*). À l'Omnimax, grâce à son nouveau dôme laser, et aux nouvelles technologies ayant permis de restaurer et de remastériser les films, la programmation sera articulée autour des films *Everest*, *Blue Whales* ou *Flight of the Butterflies*, également en multiprogrammation (en alternance avec le film *T-Rex*). Et aussi toute l'année : une maison à l'envers « vintage » version 1987 décorée d'objets culte des années 80, une exposition de plein air en partenariat avec l'INA retraçant quarante ans d'innovations et de révolutions technologiques, des desserts et cocktails anniversaire dans les restaurants…

Un 4e hôtel sur le thème de la science-fiction

Le Futuroscope renforce son offre d'hébergements thématisés et investit dans un nouvel hôtel quatre étoiles, actuellement en construction. « *Un hôtel spectaculaire et immersif, conçu comme un univers à part entière, où architecture, scénographie et services racontent une véritable histoire* », reconnaît Olivier Héral, directeur de la création. Comportant 245 chambres, des suites premium et VIP, ce nouvel ensemble immobilier comprend aussi un restaurant de 400 places, un bar de 250 places, un espace spa réservé aux clients de l'hôtel. Un espace séminaire pourra accueillir 350 personnes avec un amphithéâtre de 200 places et huit salles de sous-commission. Enfin, une passerelle piétonnière reliera directement l'hôtel à l'Aquascope !

Olivier Jaunay (Courrier français Vienne - Deux-Sèvres)

CHARENTE-MARITIME

En 2028, La Rochelle Université ouvrira une école d'ingénieurs à Saintes

L'établissement SupFerro, porté par l'université en partenariat avec la Région et l'association FerroCampus, sera dédié à la filière ferroviaire. Il doit combler un manque de formations dans ce domaine en Nouvelle-Aquitaine.

Saintes s'affirme de plus en plus comme un grand pôle ferroviaire en Nouvelle-Aquitaine. En plus de sa gare, véritable nœud du transport par rail dans la région, la ville doit accueillir, en septembre 2028, une école publique d'ingénieurs dédiée à cette filière. Baptisé SupFerro, le projet est porté par La Rochelle Université, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine et l'association FerroCampus (*). C'est ce qu'a confirmé Gérard Blanchard, président de l'établissement rochelais d'enseignement supérieur, à l'occasion de la traditionnelle conférence de presse de rentrée, mardi 29 septembre. Le dossier semble aujourd'hui bien avancer.

60 étudiants par promotion

SupFerro proposera des formations d'ingénieurs *« pour tous les métiers du ferroviaire (infrastructure, exploitation, maintenance, signalisation…) »*, dans la continuité des formations pré-bac (CAP) et post-bac (BTS et licence professionnelle) déjà dispensées sur le site. À ce titre, la direction de La Rochelle Université souhaite pouvoir s'associer avec l'École nationale des ponts et chaussées : *« On est en train de travailler à ce partenariat et on espère que cela nous assurera un gain de notoriété immédiat »*, commente Gérard Blanchard. À terme, SupFerro sera la seule école d'ingénieurs dédiée au secteur ferroviaire en région Nouvelle-Aquitaine.

Cette école pourrait accueillir une vingtaine d'étudiants dès 2028, puis davantage les années suivantes : *« On va démarrer avec des effectifs raisonnables*, plaide Stéphane Masson, vice-président de La Rochelle Université en charge de la formation et de la vie universitaire. *Lorsque l'école aura atteint son régime de croisière, c'est-à-dire trois à cinq ans plus tard, on sera à 60 étudiants par année, pour une formation qui durera trois ans. »* Soit 180 étudiants au total. La première année sera accessible avec un Bac + 2 ou un Bac + 3 (à dominante technique ou scientifique) selon les profils ; les deuxième et troisième années s'effectueront en apprentissage. *« On attend un engagement fort des entreprises – à ce jour, elles nous l'ont donné – pour qu'elles prennent des alternants et qu'elles les recrutent lorsqu'ils seront diplômés »*, veut croire Gérard Blanchard.



SupFerro intégrera le site du FerroCampus à Saintes. *© Région Nouvelle-Aquitaine*

SupFerro doit combler un manque de formations dans ce domaine. *« Le moins que l'on puisse dire, c'est que c'est une branche professionnelle qui a un besoin terrible de main-d'œuvre à l'échelon du technicien mais aussi à l'échelon de l'ingénieur*, insiste Stéphane Masson. *La filière se développe à vitesse grand V à l'international. »* Et le vice-président de l'université rochelaise de prendre l'exemple du Maroc, qui investit plusieurs milliards d'euros chaque année dans son réseau ferré, notamment pour préparer la Coupe du monde de football en 2030. Les ingénieurs diplômés pourront aussi poursuivre leur cursus universitaire par une thèse de doctorat d'État.

L'ouverture de SupFerro reste néanmoins soumise à l'obtention de l'accréditation obligatoire de la Commission des titres d'ingénieurs (CTI). La direction de La Rochelle Université a envoyé une lettre d'intention au printemps et défendra son projet dans les prochains mois, notamment via un audit prévu en mars. Elle espère un retour positif de la CTI et une autorisation d'ouverture par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace dans le courant du second semestre 2027 : *« Nous sommes raisonnablement optimistes sur le destin de notre dossier de candidature »*, précise Stéphane Masson. Ce qui laissera un an à SupFerro pour se faire connaître auprès de ses potentiels étudiants.

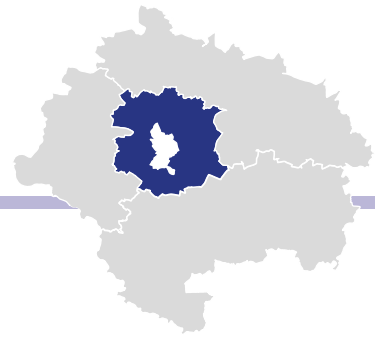
Clément Vidal

- **(*) L'association FerroCampus réunit des opérateurs (SNCF), des industriels (Alstom), des start-up…**



CORRESPONDANTS
Serge BOUTEILLE - 06 89 99 18 65
Marie ALLARD - 07 66 80 86 93

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

La céramiste angérienne Isabelle Nadeau répond à l'invitation de Philippe Katerine

Son travail a directement été choisi par Philippe Katerine pour rejoindre son exposition temporaire à Niort. Isabelle Nadeau, céramiste angérienne, a présenté ***Invitation***, ***Élisa*** et ***Réparer le monde*** au grand public.

Jaune, bleu et vert : ses étagères sont remplies de ces couleurs. Chaque étage est organisé autour des émaux et des engobes. Isabelle Nadeau imagine, crée et conçoit des objets du quotidien en porcelaine dans son atelier. Peints en un beige jaunâtre, les murs de l'Atelier Terre d'Angély regorgent de dessins et d'idées. C'est ici que la céramiste a imaginé *Invitation*, une sculpture en grès noir recouverte de porcelaine.



En parallèle de ses créations, Isabelle Nadeau donne des cours tout au long de l'année. © C.D.L.

Carte blanche à Philippe Katerine

L'invitation est un concept récurrent chez l'artiste. Les nouvelles matières et les nouveaux modèles sont toujours les bienvenus. Les opportunités aussi. La dernière qu'elle a saisie remonte à cet été. Sur Instagram, Isabelle Nadeau tombe sur une publication de Philippe Katerine. Le chanteur et comédien, mais aussi artiste plasticien, lançait un appel aux artistes de l'ex-Poitou-Charentes pour son exposition au musée Bernard d'Agesci, à Niort. Pour les 20 ans des lieux, le créateur du Mignonisme, à travers sa carte blanche, a choisi d'exposer ses œuvres mais également celles d'artistes du territoire dont il est originaire. « *Il suffisait d'envoyer une photo et un texte* », sourit la céramiste.

Une expérience pour révéler l'invisibilisation des femmes

« *C'est assez rare de participer à une exposition pour moi.* » Surtout de cette ampleur, avoue-t-elle. Isabelle Nadeau, retenue parmi une centaine d'autres artistes, a été choisie parmi plus de 2 000 candidatures. « *Philippe Katerine est quelqu'un que j'apprécie. C'est quelqu'un de décalé et fort de ses convictions. Je trouve ça chouette qu'une star s'intéresse à son territoire !* »

Invitation est la première sculpture de sa collection *Amsonia*. « *Elle parle de l'invisibilisation des femmes qui dure. Invitation, c'est une main tendue au dialogue.* » Et son nom a été compris de manière très littérale. Lors des Journées du patrimoine, une personne a chuté sur la statue à la suite d'un malaise. La femme en grès est alors tombée à ses côtés avant de se briser en plusieurs morceaux. Isabelle Nadeau reconnaît avoir été peinée par la situation : « *Ça fait toujours quelque chose, et puis, c'était une première.* » L'artiste a néanmoins pris le parti de tourner cet incident à son avantage : « *Je l'ai récupérée et maintenant elle va me servir de patron. Je pourrai poser directement ma terre sur elle.* »

> *"Ce sont des positions qui me frappent, qui m'émeuvent"*

Les amateurs de terre et de porcelaine pourront tout de même découvrir son travail. L'estrade qui accueillait la statue accueille désormais deux autres statuettes : un buste et une femme qui se tient la tête. On y découvre maintenant *Élisa* et *Réparer le monde*. Ces deux créations font elles aussi partie de la collection *Amsonia*. Elles représentent d'autres conceptions de la femme et de la féminité. Isabelle Nadeau les a imaginées en s'appuyant sur son quotidien et ses observations : « *Elles sont un peu comme des amies. Ce sont des positions qui me frappent, qui m'émeuvent et qui portent un regard sur tout ce qui se passe.* »

Charlotte Di Lelio

- **L'exposition** *Le musée de Niort vu par Philippe Katerine* **est à découvrir jusqu'au 31 décembre. Une partie des œuvres d'Isabelle Nadeau sont visibles sur son site terresdangely.com ou Instagram : terres_dangely.**

Une passion de toujours

La poterie a toujours fait partie d'elle. À 18 ans, Isabelle Nadeau touche pour la première fois au travail de la terre. Elle pratiquera son art en tant qu'amatrice jusqu'à ses 41 ans. Diplômée en sciences, la future céramiste se plaît alors dans le journalisme scientifique. Elle quittera sa rédaction par lassitude et à la suite d'un changement de direction. L'heure de vivre de sa passion arrive. Isabelle Nadeau quitte son Paris natal pour s'installer en Charente-Maritime. Elle se forme à l'Institut de céramique française de Sèvres et obtient son diplôme de tourneuse. Peu de temps après, elle ouvre son atelier-boutique à Saint-Jean-d'Angély. Depuis 2006, elle modèle ici sa vie et ses créations.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Tennis club Angérien
Assemblée générale **lundi 12 octobre** à 19h au club-house.

Bourse aux vêtements d'hiver
Organisée par l'association L'Amitié à la chapelle des Bénédictines. Les ventes auront lieu **du jeudi 8 au samedi 10 octobre**, de 10h à 17h. La récupération des invendus et le paiement sont prévus mercredi 14 octobre, de 10h à 14h. Une participation de 1 € par liste de 22 articles, comprenant au maximum une paire de chaussures et un sac, est demandée. L'association prélèvera également 10 % du montant des ventes.

Déjeuner dansant
Organisé par le club Le Soleil des ans **mercredi 21 octobre** à la salle (3 allée d'Aussy) à 12h. Thème : « La nature en automne ». Inscriptions vendredi 13 octobre de 14h à 18h au club, par téléphone au 05 46 24 00 14 ou avant le 14 octobre à soleildesans17@gmail.com. Tarifs : 23 € pour les adhérents, sinon 26 €. Apporter ses couverts.

FNACA
Assemblée générale **mardi 20 octobre** à 15h, 19 avenue Port-Mahon. Cartes et calendriers 2027 à retirer lors des permanences assurées tous les samedis matin jusqu'au 17 octobre, de 10h30 à 12h à la même adresse.

LA VERGNE

Les Vergnauds ont du talent…
Peinture, patchwork, broderie, photos, écriture, bandes dessinées… Sur une initiative du foyer rural, vous pourrez découvrir leurs œuvres et discuter avec les exposants **dimanche 11 octobre**, de 9h à 18h à la salle municipale. Petite restauration, buvette. Entrée gratuite.

ANTEZANT-LA-CHAPELLE

Agent recenseur
La commune recrute un agent recenseur (H/F) pour le recensement de la population 2027. Votre mission sera d'aller à la rencontre des habitants pour leur remettre et collecter les questionnaires du recensement. Pour plus de renseignements et envoyer votre candidature contactez la mairie par mail : mairie@antezant-lachapelle.fr / Date limite de candidature le 30 octobre.

Mairie
Fermeture exceptionnelle **vendredi 9 octobre**. En cas d'urgence, veuillez contacter le maire ou ses adjoints.

SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP

Foyer rural
L'assemblée générale de l'association se tiendra **vendredi 9 octobre** à 20h30. Au programme : discussion sur les projets, animations à venir et activités, rapport moral et financier, renouvellement du conseil d'administration, cocktail de l'amitié.

VARAIZE

Déjeuner dansant
Organisé par l'association BAD **mercredi 14 octobre**, à partir de 12h, animé par Amantino. Au menu : apéritif, moules camarguaises, jambon à l'os avec sa sauce au pineau, pommes de terre grenaille, émincé de champignons, assiette deux fromages et salade, pêche Melba maison (vins et café compris). Apportez vos couverts complets. Tarifs : adhérent 27 €, non-adhérent 30 €. Inscriptions au 06 61 98 92 76 ou au 06 72 17 37 49 avant jeudi 8 octobre. Règlement à l'inscription.

Décorations de Noël
Les habitants sont invités à confectionner des paquets cadeaux décoratifs **lundi 12 octobre**, à partir de 18h, à la salle associative (rue Saint-Jean). Les décorations réalisées embelliront les rues du village cet hiver.

SAINT-PARDOULT

Mairie
Fermetures exceptionnelles de la mairie **vendredi 9 et mardi 13 octobre**. En cas d'urgence, veuillez contacter le maire ou ses adjoints.

PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE

Messes
- Samedi 10 octobre : 18h30 à Voissay.
- Dimanche 11 octobre : 11h30 à Saint-Jean-d'Angély.

Contact de la paroisse : 05 46 59 01 24 ou sur paroissejb17@gmail.com

VALS DE SAINTONGE

Propriétaires, n'oubliez pas les aides à l'habitat

Les propriétaires des Vals de Saintonge peuvent bénéficier de plusieurs aides. Vals de Saintonge Communauté et la Ville de Saint-Jean-d'Angély renforcent leur communication pour mieux faire connaître ces dispositifs.

« *Nous avons une communication offensive sur les aides à l'habitat pour rappeler les dispositifs existants aux propriétaires bailleurs* », explique Cyril Chappet, conseiller délégué à Vals de Saintonge Communauté en charge de l'habitat. L'objectif affiché est de poursuivre la réhabilitation du parc de logements et d'améliorer les conditions d'habitat dans les communes du territoire.

Deux dispositifs sont actuellement mobilisables. Le Pacte territorial concerne l'ensemble des 109 communes des Vals de Saintonge et s'adresse aux propriétaires occupants comme aux propriétaires bailleurs. Il peut accompagner des travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou de menuiseries, mais également des travaux liés à l'adaptation du logement ou à la réhabilitation d'habitations dégradées. Les aides sont accordées sous conditions de ressources et selon des critères d'éligibilité.

À Saint-Jean-d'Angély, les propriétaires peuvent en outre bénéficier de l'Opah-RU (opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain), dans un périmètre défini du centre-ville. Pour aider les propriétaires à s'y retrouver parmi les différents dispositifs, Vals de Saintonge Communauté met en avant Rénov' Info Service (renov-info-service.fr). Ce service public, porté avec les communautés de communes Aunis Atlantique et Aunis Sud, constitue une porte d'entrée pour les projets de rénovation.



Vals de Saintonge Communauté et la Ville de Saint-Jean-d'Angély se battent pour aider les propriétaires à rénover leur logement. © T.C.

Rénov' Info Service comme porte d'entrée

« *Nous avons un interlocuteur clé : Rénov' Info Service* », indique Sylvain Marchal, vice-président de Vals de Saintonge Communauté chargé de l'aménagement. « *Les conseillers proposent un accompagnement personnalisé et gratuit, avec des conseils techniques, notamment sur les questions énergétiques et thermiques, ainsi qu'une information sur les aides disponibles.* »

La collectivité souhaite également aller directement à la rencontre des habitants. Le Rénov' Tour fera ainsi étape à Saint-Jean-d'Angély les 16 et 17 octobre, place François-Mitterrand, à proximité de l'Hôtel de Ville. Cette animation permettra au public de découvrir les possibilités de rénovation, les dispositifs d'aide et les démarches à effectuer pour engager un projet.

Une réunion d'information destinée notamment aux propriétaires bailleurs, aux professionnels de l'immobilier et aux partenaires financiers est également prévue le 15 octobre à Saint-Jean-d'Angély. L'objectif est de présenter plus largement les possibilités offertes par les dispositifs existants et de mobiliser les acteurs susceptibles d'accompagner les projets.

Vals de Saintonge Communauté consacre chaque année 124 000 euros au financement du Pacte territorial et de l'Opah-RU. Sur cette enveloppe, 95 000 euros sont consacrés au Pacte territorial, dont 59 000 euros pour les propriétaires occupants et 36 000 euros pour les propriétaires bailleurs. L'Opah-RU représente 29 000 euros répartis en 5 000 euros pour les propriétaires occupants et 24 000 euros pour les propriétaires bailleurs. La Ville de Saint-Jean-d'Angély met la main à la poche avec une participation de 5 000 euros pour les propriétaires occupants et 24 000 euros pour les propriétaires bailleurs. Au-delà des montants engagés, les élus veulent surtout faire connaître les possibilités existantes. « *Le but est de montrer l'étendue de ce qu'on peut faire en Vals de Saintonge en matière d'habitat* », résume Sylvain Marchal. Une démarche qui doit permettre de transformer davantage de projets de rénovation en réalisations concrètes et contribuer, à l'échelle des Vals de Saintonge, à améliorer durablement le parc de logements.

Théo Chiramberro

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

L'Arche Solidarité donne rendez-vous pour son bric-à-brac d'automne



Christine Dubos et les bénévoles vous attendent nombreux pour l'édition automnale du bric-à-brac. *© Archives l'Angérien libre*

Après son rendez-vous du printemps, Arche Solidarité remet le couvert. L'association organise son traditionnel bric-à-brac d'automne, dimanche 11 octobre, dans ses locaux du 3, allée d'Aussy à Saint-Jean-d'Angély. De 9h à 17h, les visiteurs pourront parcourir les différents espaces de vente à la recherche de bonnes affaires. Comme à l'accoutumée, les bénévoles ont préparé un large choix d'objets et d'articles proposés à petits prix.
Il y en aura pour tous les goûts et tous les besoins : vêtements pour hommes, femmes et enfants, chaussures et sacs, vaisselle, linge de maison, électroménager ou encore meubles. Les amateurs de décoration et de lecture pourront également dénicher des objets décoratifs, des tableaux et des livres. Au-delà des bonnes affaires, ce rendez-vous permet de soutenir l'action menée tout au long de l'année par Arche solidarité. Les recettes des ventes contribuent en effet à aider les personnes rencontrant des difficultés financières et à répondre à certains de leurs besoins. Le bric-à-brac est ouvert à tous et l'entrée est gratuite.

- **Dimanche 11 octobre, de 9h à 17h, Arche Solidarité, 3 allée d'Aussy à Saint-Jean-d'Angély. Entrée gratuite.**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Le musée des Cordeliers devrait rouvrir au printemps prochain

La vie suit son cours pour la municipalité angérienne, et certaines délibérations qui seront débattues jeudi 8 octobre au conseil municipal permettent d'en savoir plus sur certains dossiers, comme celui concernant le musée des Cordeliers.



Le musée angérien va connaître une renaissance. *© T.C.*

Initialement annoncée pour janvier 2027, la réouverture du musée des Cordeliers devra finalement attendre le printemps. Le chantier a pris du retard sur le calendrier prévisionnel, mais les travaux avancent et la municipalité assure suivre leur déroulement. « *Le musée des Cordeliers devrait rouvrir au printemps prochain* », a indiqué Cyril Chappet, premier adjoint chargé de la culture, lors d'un point presse en amont du conseil municipal du jeudi 8 octobre.

Le chantier, évalué à environ 900 000 euros hors taxes et soutenu par plusieurs financements publics, doit permettre de renouveler le parcours de visite. La nouvelle scénographie sera plus immersive et lisible, avec davantage d'interactivité. Les expéditions de Louis Audouin-Dubreuil conserveront une place importante, tandis qu'une place plus grande sera accordée à l'histoire du territoire, des périodes anciennes à aujourd'hui.

En parallèle des travaux, la Ville poursuit l'enrichissement des collections. Plusieurs dons ont été acceptés, parmi lesquels des extraits de *L'Illustration* consacrés à l'expédition Citroën Centre-Afrique, une plaquette *L'Auto à travers les âges*, un brevet de préparation militaire, une copie du portrait de Gérard de Laure de Bonneuil et plusieurs objets liés à l'entreprise Brossard. Le livre *Moto-Club Angérien, 90 ans de passion : 1932-2022* rejoint également les collections.

La municipalité a par ailleurs acquis un portrait du commandant Bettembourg par Alexandre Iacovleff, accompagné de son certificat d'authenticité, ainsi qu'un exemplaire dédicacé de *La Croisière noire*, de Georges-Marie Haardt et Louis Audouin-Dubreuil. Les deux pièces ont été acquises pour un montant total de 5 400 euros. De quoi préparer progressivement le futur parcours avant la réouverture.

Théo Chiramberro

ESSOUVERT

Les élèves de la MFR renforcent leur cohésion à Fontdouce



Les élèves ont notamment pris part à un ateliers taille de pierre. © MFR Angérienne

Les élèves de 3e de la MFR Angérienne ont récemment quitté les salles de classe pour une journée placée sous le signe de la cohésion et de l'intégration. Les 46 jeunes ont pris la direction du parc Aventure de Fontdouce, à Saint-Bris-des-Bois, pour partager différentes activités. L'objectif de cette sortie était avant tout de permettre aux élèves de mieux se connaître et de créer une véritable dynamique de groupe en ce début d'année. Pour y parvenir, les jeunes ont notamment participé à un atelier de taille de pierre, avant de prendre de la hauteur sur les différents parcours d'accrobranche.

Ces activités, mêlant découverte, entraide et dépassement de soi, ont permis à chacun de trouver sa place et d'apprendre à évoluer au sein du groupe, loin du cadre habituel de la classe. La journée s'inscrivait également dans le parcours éducatif proposé par la MFR Angérienne. Plusieurs thématiques ont ainsi pu être abordées autour de la culture, de la santé et de la citoyenneté. Une manière pour les élèves d'apprendre autrement, à travers des expériences concrètes et des moments de partage. Au-delà de l'aspect pédagogique, cette sortie aura surtout permis de créer des liens entre les 46 élèves et de renforcer l'esprit d'équipe. Une journée conviviale pour lancer l'année sur de bonnes bases.

S.A.R.L. AMBULANCE ANGÉLY ASSISTANCE
AMBULANCE - VSL - TAXI
C. MARCHAND
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
✆ 05 46 32 57 51

AUTOSÉCURITÉ CONTRÔLE TECHNIQUE
AGRÉÉE CAT. L (2,3 ET 4 ROUES)
AGRÉÉE VÉHICULE GAZ ET ÉLECTRIQUE
2 adresses pour mieux vous servir :
AUTOSÉCURITÉ ST-JEAN-D'ANGÉLY
ZAC de la Sacristinerie
8, rue Charente-Maritime
05 46 32 40 55
ZAC de la Grenoblerie
8, bis rue Roger Menaud
05 46 26 79 30
www.autosecurite.com

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Un joli chèque solidaire pour Vals de Saintonge Mobilité

Engagés dans les actions sociales, Dominique Jungbluth et Elske Haller ont remis un chèque d'une valeur de 1 158 euros à l'association Vals de Saintonge Mobilité.



Dominique Jungbluth et Elske Haller ont remis un chèque de 1 158 euros à Jacques Coquerez, infatigable président de Vals de Saintonge Mobilité. © T.C.

C'était une soirée où tout le monde avait le sourire. Jeudi 1er octobre, Dominique Jungbluth et Elske Haller ont organisé une soirée de projection d'un film consacré à leur périple au Maroc à l'occasion du Marathon des Sables, suivie d'une remise de chèque de 1 158 euros à Vals de Saintonge Mobilité.

Tout a commencé quelques années plus tôt. Amateurs de courses longue distance, Dominique Jungbluth et Elske Haller cherchaient une cause à soutenir durant leurs épreuves. Le directeur d'agence Axa avait parcouru 240 kilomètres entre Toulouse et Collioure pour une association en 2018. Le Noël suivant, il offre un dossard à son épouse Elske Haller pour le half-marathon des sables à Fuerteventura. Ils effectueront la course en 2021 au profit de l'association Grandir avec eux, qui œuvre à l'accompagnement et au financement de la scolarisation des enfants au Vietnam et en Haïti.

Un an plus tard, le couple se réinscrit au half-marathon des sables qui se déroule dans le désert en Jordanie, cette fois au profit de l'association Handitandem, qui est gérée par le Rotary club de Matha. Il était déjà question de mobilité dans le choix de l'association. L'année 2023 est synonyme d'Égypte pour les amoureux de longues distances, mais le conflit israélo-palestinien s'est embrasé. Pas du genre à renoncer, ils ont parcouru 120 kilomètres autour des Vals de Saintonge et sur la côte atlantique en plusieurs étapes afin de récolter 1 640 euros pour le Service Insertion Environnement (SIE).

2026 marquait la 40e édition du Marathon des Sables. Dans le Sahara, les deux coureurs ont affronté les températures élevées et les nuits froides pour le compte de l'association Vals de Saintonge Mobilité présidée par Jacques Coquerez. Une aventure marquante retracée dans un court-métrage de 52 minutes. À la fin du visionnage, Elske Haller et Dominique Jungbluth ont pris la parole pour annoncer la remise du don. « *L'accessibilité en Vals de Saintonge est une cause importante pour nous* », a rappelé le directeur d'agence Axa. Pour Jacques Coquerez, ce don est plus que financier : il est la preuve d'un soutien d'amis et d'entrepreneurs du territoire. Confrontée à d'importants problèmes économiques, l'association qui œuvre depuis 2018 a eu la douloureuse obligation de se séparer de deux collaboratrices cette année. Alors ce don revêt une importance toute particulière et se veut particulièrement réconfortant.

Théo Chiramberro

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

La Cie L'MRG'ée vous invite dans un voyage acrobatique et sensible

Le traditionnel chapiteau de l'A4 s'installera de nouveau au champ de foire pour un spectacle de cirque. La compagnie L'MRG'ée jouera *Masculin.es*, jeudi 15 octobre, et interrogera le public sur cette représentation dans nos sociétés.



De la rencontre des circassiens naît un langage commun, entre silence et parole, entre fuite et ancrage. © Géraldine Aresteanu

La langue crée des frontières, quand le corps, lui, se veut universel. La compagnie L'MRG'ée interrogera les représentations mouvantes du masculin dans son spectacle *Masculin.es*. Cinq acrobates venus d'horizons très différents poseront leurs bagages sous un chapiteau pour exprimer leur art et leur opinion.

La masculinité sous tous les angles

Ce spectacle mêle à la fois le théâtre, le cirque, l'acrobatie et un large panel de performances. Les cinq artistes présents, en résidence d'octobre à novembre, joueront le jeudi 15 octobre à 20 heures sous leur chapiteau au champ de foire. La compagnie L'MRG'ée interrogera une nouvelle fois le public des Vals de Saintonge dans le cadre de ce nouveau partenariat avec l'A4. Une séance scolaire sera également donnée en amont, le mercredi 14 octobre.

La masculinité sera explorée sous tous ses prismes. Pendant une heure dix, les circassiens traiteront les questions de la force, de la vulnérabilité, de la puissance mais également de la douceur. Chacune de leurs histoires parlera des héritages culturels, des injonctions silencieuses et des contradictions vécues.

Charlotte Di Lelio

- **Spectacle à partir de 8 ans. Réservation au 05 46 59 41 56. Tarifs : de 7€ à 15€ selon les modalités.**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Les Amis des 4L à l'assaut des routes corses

Il y a cinq ans, un groupe de passionnés de Renault 4L décidait de se réunir pour parcourir ensemble les routes de France et de Navarre. Les Amis des 4L étaient nés. Depuis, les kilomètres et les aventures s'enchaînent.

Les Amis des 4L forment une bande de copains toujours ravis de se retrouver pour rire, partager de bons moments de convivialité et s'enrichir culturellement. Le groupe compte une vingtaine de membres, soit dix couples, originaires de la région de Saint-Jean-d'Angély, La Vergne, Aujac, Essouvert, Antezant-la-Chapelle, La Madeleine, La Chapelle-Bâton, Saint-Hilaire-de-Villefranche et Fontcouverte.

Au fil des années, ils ont déjà sillonné la Charente-Maritime et ses superbes îles. Ils ont également exploré le Périgord, les Pays de la Loire, la Bretagne, la Vendée, le Marais poitevin ou encore la Gironde, avec un passage par l'incontournable Saint-Émilion, entre visites et dégustations. Leur goût du voyage les a aussi conduits jusqu'au Pays basque. Ce dernier périple avait même été prolongé par une incursion de quatre jours en Espagne, jusqu'à Oviedo : magnifique, certes, mais fort éloigné !



Le groupe compte une vingtaine de membres, soit dix couples, originaires des Vals de Saintonge. © P.T.

> *« À chaque panne, les mécaniciens enfilaient blouse et gants »*

Le 20 septembre, douze participants, soit six couples, ont pris la route vers le sud de la France avant d'embarquer avec leurs voitures de collection à destination de la Corse. Cette nouvelle épopée a duré quinze jours, du 20 septembre au 4 octobre, pour un périple totalisant quelque 2 000 kilomètres.

Les équipages ont rallié Marseille en deux jours, à allure modérée afin de ménager aussi bien les hommes que les véhicules. Le trajet s'est effectué exclusivement sur les routes nationales, départementales et communales, loin des autoroutes. Des contraintes professionnelles et personnelles ont limité cette fois le groupe à douze participants. Le plus jeune équipage avait 53 ans, tandis que le plus âgé affichait 74 ans.

Ont participé à l'aventure Annie et Jean-Paul Grousset, Marie et Yves Mondain, Marie-Rose et Jean-Luc Léaud, Christelle et Fabien Picard, Sylvie et Patrick Dubray, ainsi que Martine et Pascal Reff.

La Renault 4L, toute une histoire

« Les équipages réunissaient d'excellentes cuisinières et d'habiles mécaniciens, ce qui a considérablement rassuré le groupe lors des longues sorties. À chaque panne, les mécaniciens enfilaient blouse et gants, établissaient un premier diagnostic, identifiaient la pièce défectueuse, puis la remplaçaient ou réalisaient une réparation de fortune. Un savoir-faire digne des plus grands, pour les puristes », raconte Pascal.

De 1961 à 1986, les Renault 4 sont équipées de moteurs Billancourt, d'une cylindrée allant de 603 cm³ à 845 cm³. De 1978 à 1992, Renault leur installe également des moteurs Cléon-Fonte de 956 cm³ et 1 108 cm³. La gamme se décline notamment en berlines quatre portes ainsi qu'en fourgonnettes F4 et F6. En 1970, une Renault 4 neuve s'achetait environ 6 960 francs, soit près de 1 060 euros en simple conversion monétaire.

Comme souvent lors de ce type d'aventure, le voyage n'a pas été avare en péripéties. Dès l'arrivée au port de Marseille, l'un des participants perd sa carte d'identité. Une 4L est ensuite victime d'un accrochage à la sortie du bateau. Sur un autre véhicule, les freins lâchent, provoquant une collision avec une palissade située au bord d'un précipice.

Le retour réserve lui aussi son lot d'imprévus. Une grève à Corsica Linea contraint le groupe à repousser son départ d'une journée. Initialement, les voyageurs devaient quitter Ajaccio le vendredi 2 octobre au soir pour rejoindre Marseille le lendemain matin. Ils changent alors de compagnie et prévoient d'embarquer à L'Île-Rousse le samedi soir en direction de Sète. Nouveau rebondissement : la compagnie leur demande finalement de regagner Ajaccio pour un départ à 23h et une arrivée à Toulon le dimanche 4 octobre.

Le séjour aura également donné lieu à quelques anecdotes plus légères. À Calvi, un habitant de La Chapelle-Bâton a ainsi percuté à pied un panneau de signalisation, le faisant vibrer durant plusieurs minutes, heureusement sans faire de blessé. Quant au sans-plomb 95, son prix atteignait 1,99 € le litre. Malgré les pannes, les changements de programme et les imprévus, les souvenirs restent avant tout ceux d'une aventure partagée entre amis. *« Un superbe séjour passé tous ensemble dans la plus belle île du monde »*, conclut Pascal Reff.

Philippe Tumo (Correspondant)

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Diane de Poitiers, l'éternelle beauté au cœur du pouvoir

Geneviève Ehrlacher consacre son prochain rendez-vous littéraire à Diane de Poitiers. Une plongée dans le destin d'une femme de pouvoir, entre amour royal, beauté, chevalerie et Renaissance.

Il y a des femmes que l'Histoire a installées dans l'ombre des rois. Diane de Poitiers, elle, n'a jamais vraiment accepté d'y rester. La linguiste et médiéviste passionnée Geneviève Ehrlacher lui consacrera une conférence, jeudi 15 octobre, dans le salon d'honneur de la mairie de Saint-Jean-d'Angély. Après Aliénor d'Aquitaine puis les Marguerite, elle poursuit son voyage à travers les grandes figures féminines qui ont traversé la fin du Moyen Âge et la Renaissance.

L'intitulé de ce rendez-vous, *Diane de Poitiers ou « l'éternelle beauté »*, n'a pas été choisi au hasard. *« L'éternelle beauté n'est pas de moi. C'est un poète du XVI^e siècle qui a parlé d'elle en ces termes »*, précise Geneviève Ehrlacher. Une réputation qui accompagna Diane jusque dans ses dernières années. Cavalière infatigable, adepte des bains froids et d'une discipline de vie rigoureuse, elle aurait conservé longtemps une beauté remarquée par ses contemporains. *« Elle avait une hygiène de vie absolument féroce »*, insiste la conférencière. Elle meurt à 66 ans, *« âge canonique pour l'époque »*.

Mais réduire Diane de Poitiers à son apparence serait manquer l'essentiel. Née à la charnière de deux mondes, elle reçoit une éducation encore imprégnée de chevalerie avant de fréquenter une cour gagnée par l'esprit de la Renaissance. *« Elle était entre les deux »*, résume la conférencière.

> *« Elle arrivait à le tenir captif »*

C'est précisément cette position qui fascine Geneviève Ehrlacher : Diane aurait su recréer autour d'Henri II tout un imaginaire chevaleresque, jusqu'à devenir sa « *Dame* ». Vingt ans les séparent. Pourtant, leur relation durera jusqu'à la mort accidentelle du roi en 1559. Geneviève Ehrlacher insiste sur la profondeur de ce lien : *« Il l'aimait, il l'aimait vraiment. »* Poèmes, symboles et décors en portent la trace. Le D de Diane et le H d'Henri s'entrelacent, tandis que le croissant de lune renvoie à Diane chasseresse, déesse antique de la chasse et de la lune.

Au château d'Anet, la favorite façonne ainsi un univers où se mêlent mythologie, amour courtois et représentation du pouvoir. Un cocon dont le roi semble ne plus pouvoir se passer. *« Quand il revenait près d'elle, elle arrivait à le tenir captif. »* Captif, certes, mais amoureux : *« Il ne pouvait pas se passer d'elle en dehors de la guerre. »*



Diane chasseresse et le cerf royal, métaphore de Diane de Poitiers enlaçant le roi Henri II. Statue du Louvre et provenant du château d'Anet. © Wikimedia commons

Car derrière l'amante se dessine aussi une femme d'influence. Henri II la consulte et lui accorde une place considérable à la cour, au grand dam de son épouse, Catherine de Médicis. *« Le roi ne prenait aucune décision sans en avoir parlé avec elle »*, souligne Geneviève Ehrlacher. Diane intervient dans les affaires du royaume et défend fermement le catholicisme dans une période où s'aiguisent les tensions religieuses. *« Les historiens sont très, très partagés »*, rappelle la conférencière : mécène ayant contribué aux arts et aux palais pour les uns, femme ambitieuse et calculatrice pour les autres.

> *« C'est une femme assez exceptionnelle »*

La mort du roi, en 1559, met brutalement fin à cet âge d'or. Catherine de Médicis reprend la main et Diane perd notamment Chenonceau. Reste Anet, symbole de cette femme qui aura mêlé amour, pouvoir, mythologie et chevalerie au cœur de la Renaissance. Une personnalité aux multiples visages que Geneviève Ehrlacher entend restituer sans la réduire à sa légende : *« C'est une femme assez exceptionnelle. »* Et peut-être la figure idéale pour refermer un cycle commencé avec Aliénor d'Aquitaine : celui d'un monde médiéval dont Diane de Poitiers aura, à sa manière, entretenu les derniers feux.

Amaury Legrand

- **Jeudi 15 octobre, de 16h à 18h, salon d'honneur de la mairie de Saint-Jean-d'Angély. Gratuit.**

COURCELLES

Un nouvel espace de loisirs intergénérationnel

Samedi 3 octobre, la commune a inauguré son nouveau city-stade et son aire de jeux. L'occasion, aussi, de rendre hommage à deux élus locaux, Daniel Jolivet et Bruno Laval, qui ont été médaillés.

Après plusieurs reports, le moment était enfin venu. Samedi 3 octobre, Courcelles a inauguré son nouveau city-stade et son aire de jeux, en présence de Marie-Pierre Lamour, sous-préfète, Fabrice Barusseau, député, Sylvie Marcilly, présidente du Département, et Stéphane Chedouteaud, vice-président de la Communauté de communes.

Ces nouveaux équipements viennent répondre à un double objectif : offrir un espace de loisirs aux habitants et créer un lieu favorisant les rencontres entre générations. Comme l'a rappelé le maire, Philippe Harmegnies, l'idée du projet est née lors du précédent mandat, d'un double constat. D'une part, des adolescents avaient pris l'habitude de jouer au ballon sur la voie publique, parfois dans des secteurs où la circulation est importante. D'autre part, la commune disposait d'un ancien court de tennis devenu inutilisable, en raison notamment de sa vétusté.



Remise de médaille pour Daniel Jolivet et Bruno Laval. © P.M.

En 2023, la municipalité a donc décidé de transformer ce plateau en terrain multisports. *« Ce terrain est ouvert à tous, petits, adolescents et adultes »*, a souligné Philippe Harmegnies. Le projet s'est rapidement enrichi avec la création, à proximité, d'une aire de jeux destinée aux plus jeunes. La commune a fait le choix d'installer des équipements différents de ceux présents dans les communes voisines.

Des aides indispensables

L'ensemble a été conçu pour offrir un espace sécurisé, éloigné de la circulation routière et clôturé afin d'empêcher l'accès des véhicules. Contrôlés par l'Apave, les équipements sont désormais ouverts au public et ont déjà trouvé leurs premiers utilisateurs. Tables et bancs viennent compléter l'aménagement pour permettre aux familles de profiter pleinement du site. *« Il faut maintenant que toute la population se les approprie »*, a lancé le maire, qui voit également dans ce nouvel espace un moyen de favoriser *« les échanges et le lien intergénérationnel »*.



Comme le veut la tradition, élus locaux et autorités ont coupé le ruban, accompagnés pour l'occasion par des enfants de la commune. © P.M.

La réalisation de ces équipements a été rendue possible grâce aux subventions accordées par l'État et le Département. Philippe Harmegnies a tenu à remercier Marie-Pierre Lamour et Sylvie Marcilly pour leur soutien financier, soulignant que, sans ces aides, *« ces réalisations n'auraient peut-être pas vu le jour »*. Le maire a également salué le travail des élus et du personnel communal ayant participé à la réalisation du projet.

Cette inauguration a également été l'occasion de rendre hommage à deux figures de la vie municipale : Daniel Jolivet et Bruno Laval, anciens adjoints, qui ont consacré plus de trente ans à la commune et cinq mandats à la vie municipale. En 2008, lors de son élection à la mairie, Philippe Harmegnies reconnaît avoir découvert la fonction sans expérience préalable. Il a notamment pu compter sur ses deux adjoints pour l'accompagner dans ses premières années de mandat.

À Daniel Jolivet, le maire associe notamment le souvenir d'un élu particulièrement disponible, *« la mémoire vivante de la commune »*, décrit comme un *« touche-à-tout »* toujours prêt à conseiller et à participer à la gestion communale. *« Pour Daniel, la mairie était sa seconde maison »*, a-t-il souligné.

Bruno Laval incarne, selon lui, *« la sagesse et la pondération nécessaires à la gestion d'une commune »*. Là encore, disponibilité et engagement ont marqué les années passées au conseil municipal. Tous deux ont choisi de ne pas poursuivre leur engagement municipal lors du nouveau mandat. Une décision que le maire dit regretter, tout en estimant que leurs nombreuses années de service méritaient d'être saluées.

Daniel Jolivet et Bruno Laval ont ainsi reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, récompensant leur engagement au service de Courcelles. En conclusion de son hommage, Philippe Harmegnies a résumé la reconnaissance de la commune en une phrase : *« Courcelles peut être fière d'avoir eu des élus de votre qualité. »*

Philippe Morchain (Correspondant)

LANDES

L'intelligence artificielle au cœur du conseil municipal



Les élus ont approuvé l'idée de créer un logo avec l'aide de l'IA.
© Tony Landret (Correspondant)

À l'image du débat de société que suscite le recours à l'intelligence artificielle, c'est la méthode de création du nouveau logo communal qui a fait discuter les élus lors du dernier conseil municipal. L'objectif était de doter la commune d'une nouvelle identité visuelle, avec plusieurs propositions soumises au conseil. Parmi elles, un logo créé à l'aide de l'intelligence artificielle. C'est finalement cette proposition qui a été retenue, à une courte majorité de huit voix contre sept. Michel Pelletier le déplore : *« Je ne suis pas tout à fait en accord, mais c'est la démocratie. »*

Au cours de la séance, Michel Pelletier a également confirmé qu'à l'occasion du repas des aînés, le 11 novembre, ce sont les membres du conseil qui assureront le service à table. Les commerçants de la commune seront, quant à eux, sollicités pour fournir une partie des denrées nécessaires au repas.

Du côté des commerces, l'offre de services ambulants s'étoffe. Un camion à pizzas est présent tous les mardis soir sur la place Jacques-Etourneau, tandis qu'un food-truck de burgers doit encore confirmer sa présence le dimanche soir. L'épicerie itinérante Lokalité termine sa tournée tous les jeudis, aux alentours de 17 h 30, à l'Usseau. La Guinguette reste, elle, ouverte le vendredi jusqu'au 16 octobre au parc du stade.

Enfin, en matière de communication, Michel Pelletier a rappelé la mise à disposition gratuite de l'application PanneauPocket, qui permet d'informer en temps réel les habitants de l'actualité communale.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Le film sur le procès de Bobigny en avant-première à Cinévals

Samedi 10 octobre à 15 h 45, Cinévals accueille Laurence Escaffre et Yvo Muller pour la projection de *L'affaire Marie-Claire*, film retraçant le procès historique de 1972 mené par Gisèle Halimi contre la loi interdisant l'avortement en France.



Lauriane Escaffre, Yvo Muller, Sarah Suco et Cécile De France lors de la présentation du film au Festival du film francophone d'Angoulême. © S.B.

Le long-métrage *L'affaire Marie-Claire*, qui retrace le parcours judiciaire de Gisèle Halimi en faveur de la libéralisation de l'avortement, sera présenté, en présence des réalisateurs Laurence Escaffre et Yvo Muller, samedi 10 octobre à 15h45 à Cinévals, en partenariat avec l'émission de radio *Chut, on écoute la télé*.

En novembre 1972, Marie-Claire Chevalier (interprétée par Saül Benchetrit), 16 ans, est accusée d'avoir avorté illégalement. Sont également accusées sa mère (Cécile de France), Lucette Duboucheix, une amie de la mère qui l'a aidée (Sarah Suco), et Micheline Bambuck, qui a pratiqué l'acte (Florence Loiret Caille). Gisèle Halimi, avocate interprétée magistralement par Charlotte Gainsbourg, oriente les débats en demandant aux accusées de plaider coupables afin de faire tomber la loi de 1920 interdisant et pénalisant l'avortement.

« *Nous avons eu envie de parler de ces femmes, de leur courage… Nous avons eu à cœur de mettre en avant des personnages féminins qui sortent des cases et s'émancipent* », expliquent les réalisateurs et scénaristes, qui jouent également dans le film. « *Nous avons eu la chance de pouvoir tourner dans la salle du tribunal où le procès a eu lieu… Toute l'équipe a ressenti une grande émotion en se disant que c'est là, il y a plus de cinquante ans, que cette histoire avait pris corps. Au-delà de participer au devoir de mémoire, tourner là-bas a apporté une dimension émotionnelle très forte, voire une magie qui nous a tous portés* », poursuivent-ils.

Le précédent film de Laurence Escaffre et Yvo Muller, *Maria rêve* – avec Karin Viard et Grégory Gadebois –, avait été présenté au Festival du film francophone d'Angoulême en 2022. À l'issue de la projection, les réalisateurs répondront aux questions du public.

Serge Bouteille (Correspondant)

- **Des avant-premières ont également lieu à Cognac (le 10 à 14h), à l'Atlantic-Ciné de Saintes (le 10 à 17h30), au Lido de Royan (le 10 à 20h45), au Palace de Surgères (le 11 à 14h), à l'Apollo 8 Rochefort (le 11 à 15h45) et au CGR des Minimes - La Rochelle (le 11 à 17h45).**

LES ÉGLISES-D'ARGENTEUIL

La Maison François-Méchain dévoile les créations de ses artistes en résidence

La Maison François Méchain ouvrira ses portes les 16, 17 et 18 octobre pour la restitution du travail mené cet été par les sept artistes accueillis en résidence depuis la mi-juillet.

Tous les espaces de la Maison d'artiste François-Méchain, ateliers et jardins, seront investis les 16, 17 et 18 octobre prochains pour la restitution du travail mené durant l'été. Accueillis par Nicole Vitré-Méchain, les sept artistes en résidence depuis la mi-juillet présenteront leurs recherches artistiques.

Soutenu par la Direction régionale des affaires culturelles de Poitiers et par une bourse « Coup de pouce » de l'École nationale supérieure d'art et de design de Limoges, accordée aux deux plus jeunes artistes, ce lieu de résidence s'attache à mêler les générations et les différentes pratiques artistiques afin de favoriser les échanges humains.



Détail sur une sculpture animalière en céramique d'Ana Charme. © M.A.

Régis Feugère, photographe, s'est investi dans un travail de « *paysage humain* » en réalisant les portraits de personnes qui habitent le territoire des Vals de Saintonge. Le photographe accorde une grande attention à la lumière du jour et joue notamment avec « *l'heure bleue* ». La photographe Cécile Genest, elle, aborde son travail à travers une approche graphique du patrimoine végétal et des transformations de la nature. À l'occasion des 200 ans de la photographie, la Maison François-Méchain, labellisée pour ce bicentenaire, présentera au printemps 2027 une exposition consacrée à la photographie.

Des artistes inspirés par les lieux

De son côté, Frédérique Metzger, entre sculptures et dessins, n'hésite pas à enchevêtrer les formes et les mouvements à partir de ses observations de la nature et des objets usuels usés par les humains. La peintre Hilde Defuster fera découvrir ses recherches autour de la matière et de la pâte à papier mâché, qu'elle réinvente pour créer de nouveaux supports à sa peinture à l'huile. Elle explore ainsi de nouveaux rapports à la peinture, à travers notamment des personnages aux apparitions fugaces et un travail autour de l'ombre et de la lumière.



Les artistes se rencontrent en atelier pour échanger. © M.A.

Les céramistes présenteront, quant à elles, un travail de recherches graphiques et plastiques explorant les textures et les propriétés des argiles. Lucy Trieber est allée chercher de l'argile du côté de Saint-Jean-d'Angle afin de travailler un matériau brut et local, dont les couleurs cachées se dévoilent peu à peu dans ses créations.

Salomé Savan étudie la céramique expérimentale. Ana Charme, sculptrice animalière, compose pour sa part des représentations d'animaux morts en céramique. Pour favoriser la rencontre entre le public et les artistes, Nicole Vitré-Méchain ouvrira les ateliers et les jardins de sa propriété durant trois après-midi, de 14 h à 19 h, les vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 octobre. Un invité d'honneur sera également présent : Christophe Bertin, peintre angérien, qui exposera ses dernières toiles.

L'invitation se veut ouverte et chaleureuse. Le public pourra ainsi prolonger la soirée pour échanger avec les artistes, en apportant son panier sur le principe de « l'auberge espagnole », afin de partager quelques instants de convivialité.

Marie Allard (Correspondante)

- **Restitution vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 octobre les après-midi de 14h à 19h. au lieu-dit Bel Air aux Eglises d'Argenteuil.**

SAINT-PARDOULT

Un Saint-Pardoltien lauréat d'un concours organisé par la LPO



Nicolas Holzapfel a reçu le 3e prix grâce à ce couple d'oies bernaches. © N.H.

À l'occasion du 3e festival de la migration, organisé par le groupe local oléronnais de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), un concours de photographie a été proposé pendant l'été. Les nombreux candidats ont dû photographier les oiseaux migrateurs de la Charente-Maritime. Les lauréats ont ainsi vu leurs clichés exposés pendant le festival, du 28 septembre au 4 octobre. Parmi eux se trouvait Nicolas Holzapfel, un photographe amateur de Saint-Pardoult. Il a reçu le troisième prix.

Les oiseaux sont sans nul doute ses modèles préférés. Ils demandent une attention particulière et une bonne connaissance de l'espèce. « *Les oies bernaches viennent de Sibérie. Elles viennent ici en dortoir pour se nourrir de zostères* (une espèce de plantes marines, N.D.L.R.) », raconte le passionné. En se renseignant sur un site, il découvre que l'espèce est en pleine migration dans le secteur. Alors, lors d'une balade à Fouras avec sa femme en novembre dernier, il emmène son appareil photo : « *D'habitude, elles volent de nuit ou très haut. Là, elles atterrissaient. C'était un coup de bol !* »

LA VERGNE

Sur RTL et M6, Frédéric Rasse acculé face aux questions de Julien Courbet

Vendredi 2 octobre, l'émission de M6 et RTL *Ça peut vous arriver*, présentée par Julien Courbet, s'est intéressé au dossier d'un artisan impliquant Frédéric Rasse, propriétaire du château de Chancelée et élu angérien.



L'émission « Ça peut vous arriver » est diffusée simultanément sur M6 et RTL. © Capture vidéo - M6

Frédéric Rasse, propriétaire du château de Chancelée à La Vergne et élu d'opposition à Saint-Jean-d'Angély, s'est retrouvé sous les projecteurs vendredi 2 octobre. L'ancien candidat aux élections municipales angériennes était au cœur de l'émission *Ça peut vous arriver*, présentée par Julien Courbet sur M6 et RTL. L'émission, enregistrée et non diffusée en direct, avait mobilisé un journaliste jusqu'en Vals de Saintonge, devant les grilles du château. Sur place, il a tendu son téléphone à Frédéric Rasse, permettant un échange avec le plateau de l'émission.

À l'origine de cette séquence, le témoignage d'un artisan ayant réalisé des travaux sur le portail du château de Chancelée. Celui-ci a sollicité l'équipe de *Ça peut vous arriver* pour exposer le différend qui l'oppose au propriétaire : des factures impayées. Les affirmations de l'artisan constituent sa version des faits, contestée par Frédéric Rasse.

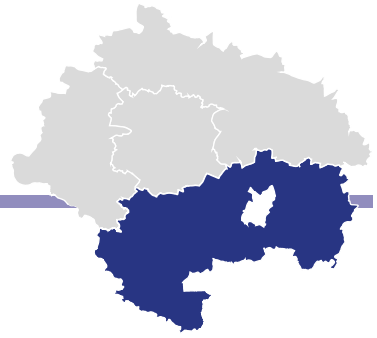
Frédéric Rasse a vivement réagi à la manière dont le dossier était présenté. Le ton est rapidement monté avec Julien Courbet. Au cours de l'échange, le propriétaire du château a notamment accusé l'animateur de vouloir faire « *du buzz* » avec cette affaire, et s'est montré particulièrement agressif et pédant : « *J'ai un Bac + 5 et je parle deux langues* », « *Vous feriez mieux de refaire de la pub pour Art & Fenêtres* », évoquant même l'« *avocat du diable* » en parlant de Me Sylvie Noachovitch, intervenante régulière de l'émission.

L'équipe en plateau a poursuivi ses questions sur les éléments avancés par l'artisan, tandis que Frédéric Rasse contestait de manière véhémente la présentation qui en était faite à l'antenne. Affaire à suivre…

Amaury Legrand

CORRESPONDANT
Kevin BAUDY - 06 17 91 63 05
Pierrette LACLIE - 05 46 95 95 51

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



ÉCOYEUX

Mickaël Ligné : « On a déjà engagé près d'un tiers de notre programme »

Élu maire en mars dernier après six années passées comme adjoint, Mickaël Ligné a rapidement pris ses marques. Six mois plus tard, il revient sur le travail engagé avec sa nouvelle équipe et les priorités qui doivent rythmer le mandat.

Après six années passées comme adjoint, Mickaël Ligné a changé de fauteuil en mars dernier en devenant maire d'Écoyeux. Six mois après son élection, l'heure est au premier bilan pour l'élu, qui assure avoir rapidement trouvé ses marques à la tête de la commune. *« Ça fait six mois que nous travaillons d'arrache-pied »*, résume-t-il, satisfait du chemin parcouru avec sa nouvelle équipe municipale.

De la campagne, Mickaël Ligné retient une confrontation qui s'est déroulée *« dans un bon esprit démocratique »*. Une fois élu, place au travail. Il évoque *« beaucoup de satisfaction, beaucoup de fierté, beaucoup d'honneur »* à exercer cette nouvelle fonction.

« On a déjà engagé près d'un tiers de notre programme », estime-t-il six mois plus tard. Un démarrage qu'il attribue notamment à son équipe, composée de quatre adjoints et d'une conseillère déléguée. *« Avec six mois de recul, je dirais que c'est au-delà de toutes mes espérances parce que j'ai une équipe vraiment formidable qui me suit, qui me soutient, qui est plus motivée que jamais. »* Cette volonté d'avancer doit toutefois composer avec les finances communales. *« J'ai été obligé d'appliquer dès notre élection un budget de rigueur qui va tenir pour quelques années »*, reconnaît Mickaël Ligné. L'objectif est double : *« remonter les comptes de la commune »* et préparer des investissements importants. Au point que le maire assume de regarder au-delà de l'échéance actuelle : *« On a engagé les projets pour deux mandats. »*



Mickaël Ligné, le 15 août dernier, lors de la cérémonie du souvenir à la stèle des Pinarderies. © Mairie

Les premières réalisations ont concerné le patrimoine, la sécurité et la vie associative. L'église a été nettoyée et ouverte lors des Journées du patrimoine, avec, pour la première fois, l'accès au chemin de ronde. *« La priorité du mandat, c'était le patrimoine et la sécurisation du bourg et des hameaux. »* Les aménagements liés à la sécurité doivent se poursuivre avant Noël. La nouvelle équipe a également organisé un forum des associations et une Fête de la musique. Des rendez-vous qui ont, selon le maire, *« vraiment redonné un souffle nouveau et une dynamique à la commune »*.

Trois projets structurants avec Villages d'avenir

Pour préparer la suite, Écoyeux s'est engagée dans le dispositif Villages d'avenir. *« C'est un accélérateur de projets »*, résume Mickaël Ligné. Trois dossiers structurants font aujourd'hui l'objet d'un travail avec les services de l'État. Le plus avancé concerne la création d'un tiers-lieu dans l'ancienne école des filles. Le site pourrait réunir *« un café associatif, une épicerie associative »*, auxquels pourraient s'ajouter une recyclerie et une matériothèque. *« L'association est en création, le lieu est disponible. »* Après quelques travaux, le projet pourrait prendre forme en 2027.

La municipalité travaille parallèlement à la création d'un pôle santé. *« Là, on est en cours de recherche et d'acquisition de foncier. »* Un projet d'habitat inclusif destiné aux seniors est également à l'étude. À cette liste s'ajoute le déplacement des ateliers municipaux, prévu à partir de 2027. Le futur bâtiment doit accueillir des panneaux photovoltaïques capables d'alimenter plusieurs équipements communaux. L'école constitue également *« un gros morceau »*. La remise aux normes et la transition énergétique sont programmées, avec notamment l'installation de brasseurs d'air et de filtres thermiques pour la rentrée 2027.

Dans un contexte budgétaire contraint, la recherche de financements est devenue une règle. *« Mon équipe a été au parfum dès le début : on ne fait pas de projet à moins de 50 % de subventions. »* Pour la sécurisation de la route romaine, par exemple, la moitié des 6 000 euros nécessaires doit être financée par le produit des amendes de police. Pour les autres dossiers, la commune compte solliciter le Fonds vert, la DETR, le Département ou la DRAC. *« J'ai imposé 50 % minimum, mais avec un objectif de 80 %. »*

La transition énergétique doit également se traduire par la plantation de sept arbres : deux près de la maison d'assistantes maternelles, trois dans la cour de l'école et deux au square des Deux-Châteaux.

> *« Je savais que ça allait être un facilitateur »*

Vice-président de l'Agglomération de Saintes, Mickaël Ligné voit dans cette fonction intercommunale un atout pour Écoyeux. *« J'ai accepté cette place de vice-président pour développer la commune parce que je savais que ça allait être un facilitateur. »* Il estime que certains dossiers pourront ainsi aboutir *« en un ou deux ans »* là où ils auraient pu demander *« cinq ou six ans »*.

Quant à la fonction de maire elle-même, elle ne l'a pas véritablement surpris. *« Je m'étais préparé aux fonctions. Et c'est l'avantage d'avoir été adjoint pendant six ans. »* L'élu a néanmoins réduit son activité professionnelle à mi-temps pour dégager le temps nécessaire. Car entre la mairie, l'Agglomération et ses fonctions à Cyclad, le constat s'est rapidement imposé : *« Si je voulais suivre correctement ma mairie, je ne pouvais plus travailler »* au même rythme.

Amaury Legrand

MATHA

Le Forum
- Jeudi 8 octobre :
Pressure à 20h45 (VO).
- Vendredi 9 octobre et samedi 10 octobre : *La vie d'une femme* à 20h45.
- Dimanche 11 octobre :
Adieu monde cruel à 15h.
- Lundi 12 octobre :
Adieu monde cruel à 20h45.

MASSAC

Repas de chasse
Organisé par l'ACCA **dimanche 25 octobre** à 12h30. Menu : apéritif, assiette de charcuterie, sardines grillées, coup du milieu, grillades de chevreuil et sanglier ou saucisses avec flageolets, salade. Fromage, dessert, café et vin. Tarifs : 20€, 8€ de 6 à 12 ans. Apporter vos couverts, place limitée. Réservation et règlement avant le 22 octobre au 05 46 26 17 21 ou au 05 46 26 73 29. Pour ceux qui le désire, de 9h à 10h, parcours marche de 10km avec un ravitaillement (3€ plus de 12 ans).

BRIE-SOUS-MATHA

Soirée Halloween
Organisée par l'Amicale des donneurs de sang de Matha **samedi 24 octobre**, à partir de 19 h 30 à la salle des fêtes. Au menu : apéritif, soupe, tartiflette et dessert, vins compris. La soirée sera ponctuée d'animations, de jeux et d'un concours de déguisement. Tarif : 22 € par adulte et 12 € par enfant de moins de 12 ans. Réservations au 05 46 25 02 94 (aux heures des repas). Les participants sont invités à apporter leurs couverts.

CRESSÉ

Jambon à l'os
Repas organisé par la société des fêtes **samedi 24 octobre** à partir de 19h30. Soirée animée par DJ Carlos. Tarifs : 23€ adultes, 10€ pour les moins de 10 ans. Inscription avant le lundi 19 octobre au 05 46 26 18 06 ou au 06 79 13 78 39.

BLANZAC-LÈS-MATHA

Repas des vendanges
Organisé par le comité des fêtes **samedi 17 octobre** à 20h, à la salle des fêtes. Animé par l'orchestre Amantino. Au menu : apéritif, pâté en croûte maison, moules marinières, confit de canard, fromages et salade, tarte aux pommes, café, digestif, vin (rosé/rouge). Prix : adulte 25€, enfant 12€ (de 5 à 12 ans). Réservations jusqu'au lundi 12 octobre au 06 41 14 14 43 ou au 06 47 05 03 00.

AUTHON-ÉBÉON

Octobre rose
4e sortie des voitures anciennes au profit d'Octobre rose **samedi 24 octobre**. Départ à 9h, direction St-Julien-de-l'Escap pour la visite à 10h30 du musée automobile de Philippe Auguste. Vers 12h, arrivée à Mazeray pour un repas dansant (apportez vos couverts). Contact au 06 87 35 50 58.

SONNAC

Soirée « paillou »
Organisé **samedi 17 octobre**, à partir de 19 h 30, avec animation assurée par Baluchon. Au menu : apéritif, soupe, assiette de charcuterie, côte de porc accompagnée de mogettes, salade et fromage, puis salade de fruits et galette charentaise. Café et vin à volonté sont également compris. Tarif : 22 € et 12 € pour les enfants de moins de 12 ans. Réservations au 06 82 86 20 46 ou au 06 21 28 45 18.

PAROISSES

Saint-Hilaire/Brizambourg/Burie
Célébrations dominicales :
- Samedi 10 octobre : messe à Migron à 18h30.
- Dimanche 11 octobre : messe à Chérac à 9h et à St-Hilaire à 10h30.

En semaine :
Messe jeudi à 9h à Burie, précédée des Laudes, et vendredi à 18h à St-Hilaire.

SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE

Mobilisation générale contre les cancers

Concert, prévention, sport, ateliers, soirée festive et théâtre : du 9 au 11 octobre, Saint-Hilaire-de-Villefranche se mobilise à l'occasion d'Octobre rose et de Movember. Les bénéfices seront reversés aux associations Les 3 Roses et Fil de Vie.

Trois jours pour informer, prévenir, mais aussi rassembler autour de la lutte contre les cancers. Du vendredi 9 au dimanche 11 octobre, la commune et les associations de Saint-Hilaire-de-Villefranche proposent un programme particulièrement dense sous la bannière « Solidarité Cancers ». Le coup d'envoi sera donné vendredi 9 octobre à 18h30, devant la salle Jean-Garnier, avec un verre de l'amitié offert par la municipalité. L'Orchestre philharmonique hilairois et l'Orchestre junior de l'ADMS se produiront pour l'occasion. À 20h, une déambulation lumineuse précédera le feu d'artifice, tiré à 20h30 au stade municipal.

Le cœur de la mobilisation battra samedi 10 octobre, de 10h à 17h, à la salle Jean-Garnier. Toute la journée, le public pourra rencontrer des acteurs de la prévention et de la santé autour du dépistage, des gestes de premiers secours, de l'autopalpation du sein, du don du sang, de l'addictologie ou encore du don de cheveux. Artisans, créateurs, producteurs locaux et professionnels du bien-être compléteront ce village solidaire.

La matinée prendra également une tournure sportive. À 10h30, marcheurs et coureurs s'élanceront après un échauffement en musique conduit par Peggy Jollivet. Trois parcours de marche de 1,3 à 4,5 km et deux circuits de course familiale de 3 et 6,5 km seront proposés. Ils resteront ensuite accessibles librement au cours de la journée.



Sabine, prothésiste capillaire, sera présente pour recueillir des mèches destinées à la confection de perruques. © Archives l'Angérien libre

Les amateurs de vélo pourront, eux, relever un défi sur home-trainer : chaque kilomètre parcouru rapportera 0,50 € à la lutte contre le cancer. Un concours de vitesse de vingt secondes permettra également aux participants de se mesurer, avec un lot pour le plus rapide. De 15h à 17h, place à la couture solidaire. En deux heures, les participants tenteront de confectionner un maximum d'articles de confort destinés aux patients atteints de cancer suivis à l'hôpital de Saintes. Aucune expérience n'est nécessaire et le matériel sera fourni. Quelques machines seront disponibles, mais les couturiers peuvent aussi venir avec la leur.

Le don de cheveux sera également à l'honneur. Sabine, prothésiste capillaire, sera présente pour recueillir des mèches destinées à la confection de perruques. Les cheveux devront être propres, secs, pas trop abîmés et mesurer au minimum 10 cm.

Après cette journée de sensibilisation, la solidarité se prolongera dans une ambiance festive. Samedi à 19h30, un repas sera organisé à la salle Jean-Garnier avant une soirée dansante animée par DJ LD Animation, des années 1980 à aujourd'hui. Au menu : entrée, poulet basquaise, fromages et dessert (tarif : 20 € par adulte et 12 € pour les enfants jusqu'à 10 ans ; réservation obligatoire au 06 37 23 67 92). Enfin, le rideau tombera dimanche 11 octobre à 15h, à l'amphithéâtre de la Fondation Robert, à Saint-Jean-d'Angély. La compagnie Le Rideau et la Plume y jouera *Notre chère tante*. La participation est libre et les dons seront reversés, comme les bénéfices du week-end, aux associations Les 3 Roses et Fil de Vie.



Une couture solidaire permettra de confectionner un maximum d'articles de confort pour les patients atteints de cancers. © Archives l'Angérien libre

- **Journée principale samedi 10 octobre, de 10h à 17h, salle Jean-Garnier. Accès libre. Renseignements par téléphone au 06 98 68 08 34.**

BERCLOUX

Plus d'une trentaine de kilos de déchets ramassés par les habitants



Plus d'une vingtaine de personnes étaient présentes à l'occasion, synonyme d'un véritable succès. © Mairie

Laurent Riglet, maire de Bercloux, aspire à faire de sa commune un lieu de vie convivial, où les habitants se sentent bien. Pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie, l'équipe municipale a ainsi organisé une journée citoyenne consacrée au nettoyage de la nature.
Plus d'une vingtaine de personnes se sont réunies dimanche 27 septembre pour participer à cette opération. Ensemble, elles ont sillonné les rues de la commune et ramassé une trentaine de kilos de déchets. Au-delà du nettoyage, cette journée a également permis de sensibiliser les Berclaudiens à la préservation de l'environnement et à l'importance de respecter la nature.
Pour remercier les participants de leur mobilisation, le maire leur a offert un café en début de journée, avant de partager avec eux le verre de l'amitié à l'issue de l'opération. Car tout effort mérite récompense !

SAINT-BRIS-DES-BOIS

À Fontdouce, Halloween prend des airs de film d'horreur

Du 29 au 31 octobre, l'abbaye de Fontdouce se transforme en plateau de tournage hanté où les visiteurs explorateurs affronteront les classiques du cinéma d'horreur.

Et si les personnages et les décors des films d'horreur cultes quittaient l'écran le temps de quelques nuits ? C'est l'expérience que proposera l'abbaye de Fontdouce les 29, 30 et 31 octobre, à l'occasion d'Halloween. Le site se transformera pour l'occasion en un vaste plateau de cinéma abandonné, à explorer à la lampe torche. Durant trois soirées, le *Fontdouce Studios Stages Complexe* reprendra ainsi vie. Dans les méandres de l'abbaye, les visiteurs seront plongés dans des décors inspirés de scènes emblématiques du cinéma d'horreur. Des ombres surgiront, des silhouettes se laisseront deviner et certaines scènes devraient paraître étrangement familières aux cinéphiles.

Mais ici, pas question de rester confortablement installé dans son fauteuil. Les participants seront invités à franchir les grilles de ce mystérieux site interdit et à se glisser dans la peau d'explorateurs urbains. Lampe torche à la main, ils devront progresser dans les différents espaces de l'abbaye, avec une interrogation en tête : à quel moment la fiction laissera-t-elle place au cauchemar ?



Ici, pas question de rester confortablement installé dans son fauteuil. © Magnifik

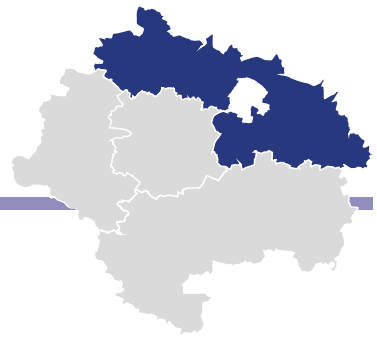
Cette expérience immersive, destinée à un public averti et aux amateurs de sensations fortes, sera organisée en petits groupes. Les départs s'effectueront toutes les quinze minutes, entre 18 h 30 et 21h. Le nombre de participants sera limité pour chaque créneau, afin de conserver l'atmosphère d'une véritable infiltration et d'assurer la sécurité du public. Une tenue adaptée à l'extérieur et de bonnes chaussures sont recommandées, ainsi qu'une lampe torche, indispensable pour partir à l'exploration des lieux. Les visiteurs qui souhaitent pousser l'immersion encore un peu plus loin pourront également venir déguisés.

P. L. (Correspondante)

- **Les 29, 30 et 31 octobre, de 18 h 30 à 21h, à l'abbaye de Fontdouce. Tarif unique : 19€. Réservation obligatoire au 05 46 74 77 08.**

CORRESPONDANTS
Sabine BÉSIAT - 06 07 16 26 21
Philippe TUMO - 06 20 01 70 06

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



SAINT-MANDÉ-SUR-BRÉDOIRE

Une triple inauguration empreinte d'émotion

Samedi 3 octobre, trois projets d'aménagement ont été inaugurés dans la commune par Annie Perochon, maire, couronnant dix ans d'efforts portés par la solidarité territoriale et marqués par un don de 50 000 euros effectué par des habitants.

Samedi 3 octobre, Annie Pérochon, maire de la commune, a inauguré trois projets en présence d'élus, de partenaires et d'habitants. L'occasion de revenir sur plusieurs années de réflexion, de travaux et de recherche de financements pour mener à bien ces différents aménagements.

Après les remerciements d'usage, Annie Pérochon a ouvert son discours en ces termes : *« Une inauguration exprime avant tout reconnaissance, gratitude et hommage à celles et ceux qui ont agi. Ces trois projets partagent une même ambition : sécurité, accueil et sérénité. Au-delà des travaux, nous célébrons trois petites victoires du quotidien, depuis 2015. Nous avons conduit ces projets avec rigueur, grâce à l'appui précieux de nos partenaires institutionnels et techniques. Quand la solidarité territoriale fonctionne, les petites communes peuvent réaliser de grands projets. »*



De nombreux élus locaux accompagnaient Annie Pérochon, dont Sylvie Marcilly, présidente du Département. © P.T.



Jacques et Nicole Jordain, des donateurs exceptionnels. © P.T.

Le premier projet concernait une structure devenue vétuste et dangereuse. Les travaux, commencés en 2026, ont représenté un coût de 10 676 € HT. Le Département a subventionné 70 % de la dépense. Le deuxième aménagement est né des demandes des habitants, préoccupés par la vitesse excessive des véhicules à l'entrée du village. La solution retenue comprend notamment la création d'un cheminement piéton et l'installation de chicanes destinées à sécuriser le secteur. Entre une première réfection en 2015 et la réalisation de l'aménagement en 2025, le dossier a connu de nombreux rebondissements, aussi bien en matière de délais que de financement.

Le conseil municipal avait approuvé le projet en 2023. En 2025, son coût s'est élevé à 71 252 € HT, avec un reste à charge de 17 813 € pour la commune, soit 25 % du coût. L'enfouissement des réseaux télécoms a représenté 15 425 € HT, avec une prise en charge à hauteur de 60 % par le département. Pour les réseaux électriques, le financement a été partagé à parts égales, laissant 19 557 € à la charge de la commune. Au total, le reste à charge pour la collectivité s'établit à 52 796 €.

Le troisième projet possède une histoire plus ancienne. En 1978, une charcuterie occupait encore cet emplacement. Tombée en ruine et jugée dangereuse, la parcelle fut ensuite rachetée par l'équipe municipale de Denis Chapacou, alors maire de la commune. Le bâtiment a été démoli en 1985 pour laisser place à un square arboré.

Plusieurs décennies plus tard, le site a connu une nouvelle transformation. En 2022, la commune a signé une convention avec le syndicat de la voirie. La déclaration de travaux a été acceptée en 2023, avant l'effacement des réseaux en 2024. Début décembre 2025, le coût total de l'opération s'élevait à 179 802 €. L'État a contribué à hauteur de 13 365 € par l'intermédiaire du Fonds vert, au titre de la renaturation des villes et villages. L'Agence de l'eau Adour-Garonne a apporté 58 297 €, tandis que le département a participé à hauteur de 55 000 €.

Un don exceptionnel

Derrière cet aménagement se cache également une histoire particulièrement symbolique pour la commune. En décembre 2021, Jacques et Nicole Jordain ont fait don de 50 000 € à la collectivité. Pour les remercier de leur générosité, la municipalité leur a proposé de baptiser la place de leur nom. Une proposition qu'ils ont refusée, préférant suggérer celui de Maurice Guillot, père de Nicole Jordain. Seul nom gravé sur le monument aux morts, Maurice Guillot mourut à Coblence, en Allemagne, le 2 mars 1941.

« Une magnifique histoire qui nous a profondément touchés, l'un de nos meilleurs souvenirs d'élus. La vraie générosité fuit la lumière. Pourtant, même dans l'ombre, la vôtre éclaire tout le village. Cette place a largement dépassé son rôle de parking : elle est devenue un vrai lieu de vie, le cœur battant de notre bourg. Votre discrétion n'a d'égale que notre gratitude. Votre geste restera gravé dans la mémoire de notre commune, même si vos noms n'y figurent pas. »

> *« Ces équipements sont désormais les vôtres »*

En conclusion de cette inauguration, Annie Pérochon a rappelé la dimension collective de ces réalisations : *« Dans les petites communes, l'histoire s'écrit dans les délibérations du conseil municipal, dans les coups de pelle bénévoles et dans la transmission. Ces équipements sont désormais les vôtres : prenez-en soin, car dans un village comme le nôtre, ce qui appartient à tous appartient aussi à chacun. »*

Et l'histoire offre finalement un joli clin d'œil : près de quarante ans après la disparition de l'ancienne charcuterie, un charcutier s'est installé sur la place il y a maintenant un an. La boucle est bouclée.

Philippe Tumo
(Correspondant)

AULNAY-DE-SAINTONGE

Bourse aux vêtements
Organisée par le foyer rural, du **5 au 9 octobre**, à la salle municipale. Vente jeudi 8 octobre de 9h à 12h. Les invendus seront à récupérer vendredi 9 octobre, de 12h à 15h.

NÉRÉ

Cérémonie
Dévoilement des plaques apposées sur le monument aux morts en l'honneur de la famille Kaplan, **vendredi 9 octobre** à 10h45, place de la Mairie. À l'issue de cette cérémonie, verre de l'amitié à la salle des fêtes.

LOULAY

Soirée cassoulet
Organisée par la Gaieté rurale de Vergné, animée par Elo'Die, **samedi 17 octobre** à partir de 20h à la salle des fêtes. Menu : apéritif, potage, cassoulet, fromage, dessert, vin et café compris. Tarif : 25 €. Réservation et paiement à l'inscription avant le 9 octobre : 06 80 60 52 67 ou 06 26 43 30 11.

LA JARRIE-AUDOUIN

Octobre rose
Marche de 5 km avec énigmes, dimanche 11 octobre organisée par Les Dynamiques, de 8h30 à 11h au départ de la salle des fêtes. Adulte 4 €, moins de 12 ans gratuit. Cours de danse à 14h par Manu Gouffran.

NÉRÉ

Stage de cirque
La Cie Epikoi propose un stage de cirque du 19 au 23 octobre et du 26 au 30 octobre de 9h30 à 12h à la salle des fêtes. Boule, fil, rouleau, jonglerie, acrobaties, équilibres… Tarif 130 € et 20 € d'adhésion. Inscription au 06 52 78 00 18 ou sur epikoicie@gmail.com

BERNAY-SAINT-MARTIN

Déjeuner dansant
Le Cercle de l'Espérance organise un déjeuner dansant autour d'une choucroute **dimanche 25 octobre**, à partir de 12h, à la salle des fêtes. Au menu : kir, potage, choucroute, fromage, dessert, café et digestif, avec un verre de bière offert. Tarif : 25 €. Les participants sont invités à apporter leurs couverts. Réservation obligatoire avant le 19 octobre auprès de Jean-Marc Taunay au 06 66 56 30 09 ou de Bernard Sarrazin au 06 31 96 84 80.

DAMPIERRE/BOUTONNE

Concours de soupe
Organisé par la Bout'onnade **samedi 24 octobre**, à 19h, à la salle des fêtes. Les gourmands pourront déguster les préparations et voter pour leur soupe préférée. Les cuisiniers souhaitant participer peuvent s'inscrire au 07 71 22 50 97. Trois bons d'achat de 150, 100 et 50 € sont à gagner. Entrée gratuite. Bol de dégustation : 5 €. Restauration et buvette sur place.

LA CROIX-COMTESSE

Repas provençal
Organisé par l'Amitié villageoise **dimanche 18 octobre** à 12h30 dans la salle communale. Au menu : apéritif, salade niçoise, daube de bœuf - riz, fromage, tarte aux figues, côtes de Provence, café, digestif. Prix : 25 € adultes et 10 € de 6 à 12 ans (paiement à l'inscription). Animé par Amantino. Réservation avant le 9 octobre au 06 38 68 04 77 ou 06 03 05 85 18.

MESSES

Paroisse d'Aulnay
- Samedi 10 octobre :
17h à Romazières.
- Dimanche 11 octobre :
11h à Aulnay.

Secteur paroissial de Loulay
- Dimanche 11 octobre :
9h30 à Coivert.

Il est encore temps de s'inscrire pour l'éveil à la foi (jusqu'à 7 ans), le KT (CE-CM) et l'aumônerie (6e et au-dessus). Toutes les rencontres se déroulent à Aulnay-de-Saintonge. Renseignement au 05 46 33 10 49.

VERGNÉ

Retour sur les bancs de la classe au Musée de l'école publique



Le charme désuet d'une salle de classe à l'ancienne. *© Archives l'Angérien libre*

Parce que la nostalgie est bien présente et que le passé se transmet aussi aux nouvelles générations, le certificat d'études primaires, disparu en 1989, fait son grand retour au Musée départemental de l'école publique de Vergné.
L'année 2026 célèbre également les buvards, avec une exposition qui replonge les visiteurs dans l'école d'autrefois, entre encriers, blouses grises, plumes et souvenirs d'écoliers.
Ouverte à tous les âges, cette nouvelle session du certificat d'études primaires se déroulera dans la salle de classe, le samedi 10 octobre. Le temps d'un après-midi, les participants retrouveront l'atmosphère des bancs de l'école et se mesureront à des sujets datant de 1960, dans une ambiance fidèle à celle de l'époque.
La journée débutera à 13 h 30 avec un programme particulièrement studieux : rédaction, dictée, leçons de choses, histoire, géographie… De quoi faire travailler les méninges et, pour certains, réveiller quelques souvenirs !
À l'heure de la récréation, les candidats pourront reprendre des forces autour d'un goûter avant de découvrir leurs résultats en fin d'après-midi. Quel que soit le nombre de bonnes réponses, chacun repartira avec son diplôme. Un verre de l'amitié viendra enfin clôturer cette journée placée sous le signe de la mémoire, de la transmission et de l'école d'autrefois.

● **Réservation au 05 46 24 62 89 ou 06 07 84 61 62 ou par mail à musee.ecole17@wanadoo.fr / Participation libre.**

VIDANGES SNATI
ST-JEAN D'ANGÉLY 05 46 32 46 34
TARIFS COMPÉTITIFS TVA 10 %
INTERVENTION RAPIDE Semaine complète
VIDANGE ET NETTOYAGE TOUTES FOSSES
• DÉBOUCHAGE EN HAUTE PRESSION DES CANALISATIONS
• NETTOYAGE DES CUVES À FIOUL (entreprise agréée)

CHEZ MIMI
Bar - Restaurant - Pizzeria
05 46 33 80 59
10 place Général de Gaulle - 17330 LOULAY
Restaurant ouvert 7J/7
Lundi et mardi : 9h - 15h
Mercredi : 9h - 21h / Jeudi : 9h - 22h
Vendredi et samedi : 9h - 24h / Dimanche : 8h - 23h
PIZZA À EMPORTER du mercredi au dimanche soir

Pompes Funèbres Alter
24h/24 7j/7
• Articles et monuments funéraires
• Travaux de cimetière
• 2 chambres funéraires
• Transport avant et après mise en bière, toutes distances
• Organisation complète des obsèques
AULNAY
4, route de Saintes
05 46 33 31 29
MATHA
2, allée des Églantines
05 46 33 37 62

DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE

Les associations unissent leurs forces pour mieux coordonner leurs actions

Les sept associations dampierroises se sont réunies vendredi 2 octobre à l'initiative de la municipalité afin de planifier leurs événements, mais aussi partager un calendrier commun et améliorer la circulation de l'information sur le territoire.



Les associations se sont réunies autour d'une table pour faire le point sur leurs projets à venir. *© P.T. (Correspondant)*

Le 2 octobre dernier, la municipalité a réuni, dans la salle du conseil, les sept associations de la commune : Les Amis de la Brassière, la Bout'onnade, les Amis du Château, les Espaces Créateurs, l'ACCA, l'APE de Val de Boutonne et le Vairon Boutonnais. L'épicerie-bar a, quant à elle, mis en avant son rôle d'organisateur d'événements sur la commune.

Cette rencontre était animée par Manon Canti, maire de Dampierre-sur-Boutonne, et Sandrine Vergé, deuxième adjointe déléguée à la vie locale. Malgré la diversité de leurs activités, ces associations partagent un même engagement : donner de leur temps pour faire vivre la commune, créer du lien entre les habitants et contribuer à son dynamisme. *« Nous vous avons réunis aujourd'hui pour que vous fassiez connaissance, pour recueillir vos idées et mieux cerner vos besoins »*, a déclaré Manon Canti en ouverture de séance, avant que chaque représentant ne présente brièvement son association et ses activités.

Une forte dynamique associative

Cette première réunion poursuivait notamment deux objectifs : mieux coordonner les plannings d'occupation de la salle communale et fixer les dates des prochains événements prévus pour la fin de l'année 2026, tout en préparant et en enrichissant le calendrier de l'année 2027.

Les échanges, nourris, ont également permis d'aborder les moyens d'améliorer la circulation de l'information entre les différents acteurs de la commune. Cette première rencontre pourrait ainsi ouvrir la voie à des rendez-vous réguliers et à une meilleure utilisation des canaux de communication existants. *« Notre commune bénéficie d'une forte dynamique associative. Pour éviter les doublons et favoriser une mutualisation des moyens, la création d'un calendrier partagé serait une piste à explorer »*, a souligné Sandrine Vergé.

Manon Canti a, de son côté, réaffirmé le soutien de la municipalité au tissu associatif local et sa volonté de maintenir le dialogue avec ses différents acteurs *: « Travailler en concertation pour mieux comprendre vos attentes et être à l'écoute de vos besoins est nos objectifs. »* Cette première réunion a visiblement répondu à une attente des associations, avec la volonté commune de renforcer la coordination, les échanges et les liens entre celles et ceux qui participent à l'animation de Dampierre-sur-Boutonne.

SAINT-PIERRE-DE-L'ISLE

Elles défilent pour Octobre rose

Dans le cadre d'Octobre rose, le château de Mornay accueillera, samedi 17 octobre, la quatrième édition de « Défilons pour elles ».



Être mannequin d'un jour est une façon de revivre après la maladie. *© Loïc Roy Photo*

Cathy Floquet est une personne généreuse et volontaire, qui organise depuis quatre ans des défilés de mode pour soutenir la cause d'Octobre Rose. Elle choisit toujours des lieux prestigieux pour servir de décor à ces présentations. Cette année, elle a opté pour le château de Mornay, séduite par son cadre et aussi par l'accueil des propriétaires : *« Ils ont répondu positivement à ma demande d'accueillir ce superbe événement pour cette cause qui me tient à cœur. »*

Styliste et créatrice d'art, Cathy Floquet présentera uniquement ses créations cette année. Elle les réalise à partir de vêtements recyclés qu'elle transforme et agrémente de motifs souvent très colorés, qu'elle peint dans le style Pop art qu'elle affectionne. Une vingtaine de mannequins, femmes et hommes, défileront pour présenter la collection. Quatre d'entre elles font partie de l'association Gaïa17 de La Rochelle. C'est d'ailleurs à cette association que les fonds récoltés lors de la soirée seront versés. L'association rochelaise œuvre pour des personnes qui ont vaincu leur cancer. Là, elles osent revivre après l'épreuve de la maladie. Les quatre mannequins qui participeront au défilé se sont portées volontaires. Après la maladie, et parfois la mutilation de leur corps, elles ont le courage de s'exposer en participant au défilé.

Cette soirée sera animée par Serge Avril, le magicien de Fort Boyard, qui a plusieurs cordes à son arc. Un spectacle de danse orientale, un cocktail à la fin du défilé et d'autres surprises que Cathy Floquet ne veut pas dévoiler, vous attend lors de cette soirée exceptionnelle. Une tombola avec des billets à seulement 2 € sera proposée avec de très beaux lots à gagner. Il faut vous inscrire pour assister à cette soirée, alliant créativité, élégance et générosité, qui s'annonce unique.

Sabine Bésiat
(Correspondante)

● **Château de Mornay, 216 route de Ribemont. Ouverture des portes à 20h, début du défilé à 20h30. Inscription obligatoire. Tarif 19 €, billetterie sur my.weezevent.com**

CORRESPONDANTS
Denis GALINIER - 06 22 03 85 03

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73

SAINT-SAVINIEN

La Maison de santé renforce ses actions de prévention avec Octobre rose

À l'occasion d'Octobre rose, la Maison de santé du Pays Savinois organise une matinée de sensibilisation, samedi 10 octobre, pour mieux informer les femmes et les aider à adopter les bons réflexes.

Après le diabète, les troubles respiratoires ou encore le tabac, la Maison de santé du Pays Savinois ajoute cette année la prévention du cancer du sein à ses actions de santé publique. Samedi 10 octobre, de 9h30 à 12h30, plusieurs de ses professionnelles seront présentes sur le parking de la gare de Saint-Savinien pour une matinée consacrée à Octobre rose.

Une première pour la structure, qui organise depuis deux à trois ans plusieurs opérations de prévention. Le choix de la date n'est pas anodin puisqu'une marche est également organisée ce jour-là par le Gedar dans le cadre d'Octobre rose. L'occasion de profiter de cette mobilisation pour toucher davantage de personnes. *« On essaie d'organiser là où la population bouge »*, explique Aurélie Roy, infirmière et co-gérante de la Maison de santé. L'objectif est d'aller directement à la rencontre des habitants. *« L'important, c'est d'être visible par la population, au bord des routes, d'intercepter ses regards à un moment donné. »*



Trois infirmières seront notamment mobilisées, dont une infirmière Asalée spécialisée dans la prévention, ainsi qu'une pharmacienne. © Magnific

> *« L'abord est plus simple et naturel"*

Sur place, les professionnelles reviendront notamment sur le dépistage organisé du cancer du sein : à qui s'adresse-t-il, comment fonctionne-t-il et pourquoi est-il important d'y participer ? Elles seront également disponibles pour répondre aux interrogations des femmes. La matinée se veut surtout concrète. Grâce à un buste pédagogique, les participantes pourront découvrir les gestes d'autopalpation et apprendre à identifier certains signes susceptibles de conduire à une consultation. *« L'objectif, c'est là encore d'informer, de sensibiliser cette population »*, souligne Aurélie Roy. Car l'autopalpation ne constitue qu'une partie de cette vigilance. D'autres signes, notamment visuels, peuvent également alerter et méritent alors d'être évoqués avec un professionnel de santé.

Trois infirmières seront notamment mobilisées, dont une infirmière Asalée spécialisée dans la prévention, ainsi qu'une pharmacienne. Une présence féminine également pensée pour faciliter les échanges sur un sujet intime. *« C'est plutôt les femmes de la Maison de santé qui ont souhaité faire ça. Parce qu'on se sent concernées, mais aussi parce qu'on se dit que les femmes viendront peut-être plus vers nous. L'abord est plus simple et naturel. »* Un quiz permettra par ailleurs de tester ses connaissances et quelques petits lots seront proposés. Le stand sera gratuit, ouvert à tous et accessible sans inscription. À l'échelle de Saint-Savinien, la Maison de santé ne cherche pas nécessairement à réunir des centaines de personnes. Pour Aurélie Roy, quelques échanges peuvent déjà produire leurs effets. Elle l'a constaté lors des précédentes opérations consacrées notamment au diabète ou aux troubles respiratoires. *« Du moment où on sensibilise une ou deux personnes, quelque part c'est déjà gagné ! »* L'information circule ensuite entre proches et peut inciter d'autres personnes à s'interroger ou à consulter.

Une quinzaine de professionnels

Cette volonté d'aller vers les habitants fait partie des missions de la Maison de santé du Pays Savinois. Contrairement à ce que son nom pourrait laisser penser, elle ne désigne pas uniquement des professionnels réunis dans un même bâtiment. Elle rassemble des soignants du secteur, notamment à Saint-Savinien et Taillebourg, qui choisissent de travailler ensemble autour de projets communs. La structure compte actuellement une quinzaine de professionnels de santé, parmi lesquels cinq médecins, des infirmières, des kinésithérapeutes, une pédicure-podologue et une pharmacienne. D'autres professionnels participent également à certains travaux de la structure en qualité de coopérateurs.

La Maison de santé s'appuie aussi sur une coordinatrice, Lucie Bellamy. Son rôle permet notamment d'assurer le suivi des différents projets et des objectifs de la structure. Car derrière les opérations visibles du grand public se trouve également un important travail de coordination entre professionnels. Les actions menées auprès du grand public ne représentent qu'une partie de ce travail. La Maison de santé intervient également auprès des élèves de CM1 et CM2 dans plusieurs écoles du secteur. Alimentation, activité physique ou encore santé mentale : les thèmes évoluent selon les années.

La prévention comme boussole

Les professionnels ont par exemple travaillé autour du sucre et de l'alimentation, avec un projet permettant aux enfants de découvrir les légumes auprès d'une maraîchère avant de repartir avec un panier et une recette à réaliser à la maison. Ces missions demandent toutefois du temps aux professionnels, qui les assurent en plus de leur activité habituelle et sur la base du volontariat. La structure organise donc généralement deux à trois grandes actions de prévention dans l'année, en profitant des campagnes nationales et des occasions permettant d'aller au-devant de la population.

Pour Aurélie Roy, cette dimension préventive reste essentielle. *« Quand on est professionnel de santé, on aime faire circuler les informations, prévenir, parce qu'on sait que c'est la clé. »* Et l'infirmière constate une évolution positive : *« Je trouve qu'on a fait un bond dans la prévention depuis quelques années. On nous donne les moyens de faire, même à notre échelle locale, si petite soit-elle. »*

Amaury Legrand

- **Samedi 10 octobre, de 9 h 30 à 12 h 30, sur le parking de la gare de Saint-Savinien. Stand gratuit et sans inscription : informations sur le dépistage et les facteurs de risque, apprentissage de l'autopalpation, conseils de professionnels de santé et quiz.**

SAINT-SAVINIEN

Octobre rose
Marche solidaire de 6 km organisée **samedi 10 octobre** par le GEDAR. Rendez-vous fixé à 13 h 30 à la salle du Pôle social (ancienne gendarmerie), pour un départ à 14h. Une urne sera mise à disposition des participants afin de recueillir des dons en faveur de la Ligue.

Prévention santé
À l'occasion d'Octobre rose, la Maison de Santé du Pays Savinois proposera un temps d'information et de prévention **samedi 10 octobre**, de 9h30 à 12h30, sur le parking devant La Gargouille. Les professionnels de santé seront présents pour échanger autour de la prévention et du dépistage du cancer du sein, mais aussi de la santé et du bien-être des femmes. Des infirmières pourront notamment renseigner le public sur l'autopalpation, les gestes à connaître et les ressources disponibles. Le stand, ouvert à toutes et à tous, sera accessible librement et sans inscription.

Le Florida
- **Vendredi 9 octobre** : *La bataille de Gaulle, l'âge de fer* à 20h30.
- **Samedi 10 octobre** : *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 20h30.
- **Lundi 12 octobre** : *L'invitation* à 20h30 (VO).
- **Mardi 13 octobre** : *Si tu penses bien* à 20h30.
- **Mercredi 14 octobre** : *Justin le Juste* à 17h. *Histoires de la nuit* à 20h30.

TONNAY-BOUTONNE

CinéRex
- **Jeudi 8 octobre** : *Pressure* à 18h.
- **Vendredi 9 octobre** : *Les contrebandiers* à 20h30.
- **Samedi 10 octobre** : *Pressure* à 20h30.
- **Lundi 12 octobre** : *La vie d'une femme* à 18h.
- **Mardi 13 octobre** : *Les contrebandiers* à 18h.
- **Mercredi 14 octobre** : *Histoires de la nuit* à 20h30.

LES NOUILLERS

Foyer rural
Désormais dotée d'un nouveau conseil d'administration de neuf personnes et d'un bureau de six membres, l'association reprend ses activités. Des séances découvertes sont proposées à la salle des fêtes : soutien scolaire le lundi de 17h à 19h, théâtre adultes le mardi de 20h30 à 22h, aquarelle le mercredi de 14h30 à 16h30, yoga de 18h30 à 19h30 et chants le jeudi de 19h à 20h. La gym est en prévision le mardi. Adhésion : 25 € adultes, 16 € jeunes. Tarif annuel : 130 € selon les activités ; soutien scolaire et chants gratuits. Contact par mail sur foyerrural.lesnouillers@gmail.com

PUY-DU-LAC

Concours photo
Dimanche 11 octobre à 15 h, la mairie projettera au Cinérex de Tonnay-Boutonne le résultat du concours photo. Entrée gratuite, ouvert à tous. Pot offert par la mairie. Renseignement au 09 77 08 14 57.

GRANDJEAN

Marie-France Goron souhaite une commune qui bouge

Élue maire en mars dernier, Marie-France Goron voit les projets devenir concrets et la commune s'animer. Son cheval de bataille reste la révision des toitures des bâtiments communaux, le reste viendra par la suite.

Malgré ses 311 habitants, Grandjean fut loin d'être une commune tranquille ces deux dernières années. La fermeture de l'école élémentaire en 2024 a provoqué plusieurs démissions au sein du conseil municipal, entraînant une élection municipale partielle. Un an plus tard, le budget a été bloqué par l'opposition, dont faisait partie Marie-France Goron, élue maire depuis, avec pour conséquence la mise sous tutelle de la commune. Six mois après son arrivée aux affaires, l'édile revient sur ses premiers pas et affiche une volonté claire : remettre la commune en ordre tout en lui redonnant de l'animation.

Issue d'une famille installée à Grandjean depuis cinq générations, Marie-France Goron connaît une grande partie des habitants et les réalités de cette petite commune rurale. Avec son équipe, elle a rapidement identifié une priorité : les bâtiments communaux. « *Il faut réviser toutes les toitures. Cela n'a pas été fait depuis des décennies et c'est quelque chose que l'on doit faire rapidement* », explique la maire. La municipalité est actuellement en train de recueillir les devis, avec l'objectif de lancer les travaux en 2027.

Au-delà des bâtiments, Marie-France Goron entend surtout fédérer les habitants. Elle revendique une conception de la vie municipale dans laquelle la mairie ne cherche pas à tout organiser, mais accompagne les initiatives locales. « *Notre rôle est aussi d'encourager les associations à prendre des initiatives* », estime-t-elle.

> *« Je dédie tous mes vendredis matins à des permanences"*

Et les occasions ne manquent pas. Une randonnée organisée autour de la commune a ainsi permis aux habitants de redécouvrir leur environnement. « *Nous avons la voie verte qui mène jusqu'à Taillebourg. Nous sommes sur une commune boisée, avec de très belles randonnées* », souligne l'élue. Durant l'été, le comité des fêtes avait également organisé une soirée moules-frites qui avait rassemblé les habitants le temps d'une soirée. Le bar associatif créé il y a deux ans s'engage dans cette dynamique.



Marie-France Goron est issue d'une famille installée à Grandjean depuis cinq générations. © T.C.

Grandjean devrait également accueillir prochainement du théâtre. La commune a adhéré à l'association Bouge ton Coq, qui proposera quatre représentations à la salle des fêtes, dont deux d'ici la fin de l'année et deux autres en 2027. Cette nouvelle fonction a également nécessité une réorganisation personnelle. Toujours en activité professionnelle, Marie-France Goron a dû adapter son emploi du temps. « *Je dédie tous mes vendredis matins à des permanences à la mairie* », explique-t-elle.

Cap sur le budget 2027

Elle a également découvert un autre échelon de la vie publique locale : Vals de Saintonge Communauté. L'élue se montre enthousiaste devant la solution trouvée pour remplacer la secrétaire de mairie. Une aide précieuse pour une commune qui doit désormais avancer sur ses dossiers tout en permettant à sa nouvelle maire de prendre progressivement ses marques.

La prochaine échéance pour le conseil municipal, désormais composé de neuf élus après le retrait des deux membres de l'opposition, sera l'élaboration du budget 2027. « *On a beau être ensemble, on a quelques désaccords* », sourit la maire.

Théo Chiramberro

TONNAY-BOUTONNE

Une marche contre le cancer du sein



À moitié du parcours de 6 kilomètres, sur l'écluse de l'Houmée.
© D.G. (Correspondant)

Près de 100 personnes ont pris le départ, depuis le camping, de la marche organisée samedi 3 octobre en début d'après-midi dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein. Une belle mobilisation qui a lancé une journée à la fois solidaire et festive, proposée conjointement par la municipalité et le foyer rural.

À l'issue de la marche, les participants ont pu reprendre des forces autour d'un goûter offert. Les festivités se sont ensuite poursuivies tout au long de l'après-midi avec différents jeux et animations. Les plus jeunes ont notamment profité des structures gonflables installées pour l'occasion, tandis qu'un mini-bal a contribué à l'ambiance conviviale. Buvette et restauration étaient également proposées sur place.

À la tombée de la nuit, une retraite aux flambeaux a ouvert la deuxième partie des festivités. Le public a ensuite assisté au feu d'artifice qui, initialement prévu pour les célébrations du 14 Juillet, n'avait pas pu être tiré à cette date. La journée s'est achevée en musique avec un bal animé par la chanteuse Catherine Juillot, prolongeant ainsi cette journée placée sous le signe de la solidarité, de la convivialité et de la fête.

LA VALLÉE

Arts, artisanat et musique se mêlent pour une fête au bord de l'eau

La première édition du Petit art fest (PAF) se tiendra dimanche 11 octobre et sera consacrée à la célébration de l'artisanat.

Organisé par Sylvie Forcioli, de l'atelier d'art La Petite Lumière, et Élisabeth Delaigue, du Petit Logis, ce nouveau rendez-vous entend réunir artistes, artisans et public autour de l'art, dans un cadre particulièrement bucolique, au bord de la auet des marais de Bords.

De 10 heures à 18 heures, le public pourra découvrir un marché artisanal réunissant une quinzaine d'artistes et artisans. Gravure, vitrail, forge, teinture végétale, sculpture sur pierre ou sur bois, linogravure, maroquinerie, céramique et peinture seront notamment représentés. Des démonstrations permettront de découvrir les gestes et les savoir-faire, tandis que des ateliers à petits prix donneront la possibilité de s'initier à différentes pratiques artistiques. « *Le but est de regrouper les talents et de se rencontrer autour d'une fête fédératrice pour célébrer l'art* », explique Sylvie Forcioli. L'atelier La Petite Lumière et Le Petit Logis organisent d'ailleurs régulièrement des stages d'artistes et ont déjà constitué leur programmation pour 2027.

Le Petit Art Fest proposera également plusieurs animations. Une balade botanique avec Anne Richard partira à 10h pour environ 1 h 30, à la découverte des plantes sauvages.



Elisabeth Delaigue et Sylvie Forcioli tiennent leur premier festival à La Vallée. *© T.C.*

L'Abbaye d'Art de Trizay sera également présente avec des jeux en bois médiévaux. L'association Ça Peut Sphère proposera de son côté une initiation aux arts du cirque, pour petits et grands.

L'art se mêlera aussi à la musique. Plusieurs concerts de handpan avec quatre musiciens ponctueront la journée. Ils se déplaceront sur le site, avec la possibilité pour les participants qui le souhaitent de peindre au rythme de la musique. « *L'idée est de proposer un tracé à main levée et de se laisser emporter par la musique* », abonde Sylvie Forcioli. Une exposition réunira par ailleurs les peintures de Sylvie Forcioli et les photographies de Thierry Guyot autour d'un dialogue entre deux visions de la matière. Elle sera accessible de 10h à 22h. À partir de 18h, Atomik Karambar et Lulu Lulu prendront le relais avec un DJ set annoncé comme éclectique et joyeux.

L'entrée du festival sera gratuite. Une buvette et plusieurs possibilités de restauration seront proposées sur place, avec notamment Chick'n Chou, qui prévoit une option végétarienne, ainsi que Gaston la glace. Pour Élisabeth Delaigue, l'intérêt du rendez-vous tient aussi au cadre : « *C'est toujours un plaisir de partager ce lieu magnifique, avec ce décor au bord de la Charente et les marais de Bords.* » Un écrin naturel qui devrait contribuer à donner au Petit Art Fest une atmosphère particulière pour cette première édition.

Théo Chiramberro

- **15 rue du Petit Logis. Entrée gratuite. Réservation souhaitée pour la balade botanique au 06 63 44 17 99 ou à sylvieforcioli.lapetitelumière@gmail.com**

CORRESPONDANT
Alain GRANGERET - 06 18 65 79 20

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73

HALTÉROPHILIE

Une saison de médailles colorées pour Emmanuel Chevillot

Emmanuel Chevillot a autour de son cou trois médailles de différentes couleurs. Preuve d'une saison passée sur le podium de la régularité pour l'haltérophile angérien.

Il y a des saisons qui marquent plus que d'autres. Celle que vient de vivre Emmanuel Chevillot fera assurément partie de celles dont l'haltérophile angérien se souviendra longtemps. Au cours de la saison 2025-2026, le Master 55-60 ans a participé aux championnats de France, d'Europe et du monde, ainsi qu'aux Jeux méditerranéens.

Quatre compétitions et autant de performances de premier plan : une médaille d'or aux Jeux méditerranéens, une deuxième place nationale, une troisième place européenne et une sixième place mondiale. Une progression qui, quel que soit le sens dans lequel on lit les résultats, témoigne de la régularité d'Emmanuel Chevillot au plus haut niveau.



Emmanuel Chevillot a connu les trois marches du podium la saison dernière. © T.C.

Une discipline rigoureuse

Cette dernière compétition restera particulièrement marquante. Elle s'est déroulée à Athènes, sur un site ayant accueilli des épreuves des Jeux olympiques de 2004. « *L'épreuve se déroulait dans une salle qui avait servi pour les Jeux olympiques de 2004*, raconte avec fierté le joaillier de la place du Pilori. *Il y avait des épreuves de taekwondo et de handball. C'est un lieu qui, malheureusement, a été laissé un peu à l'abandon, mais c'est toujours une fierté de se produire dans une salle chargée d'histoire.* »

Connu dans la cité angérienne pour être le président du Club haltérophilie musculation angérien (CHMA), Emmanuel Chevillot est également un modèle de rigueur et de discipline. Il continue de s'entraîner trois fois par semaine pendant deux heures au gymnase du Coi.

« *À 56 ans, je ne me suis jamais blessé. C'est une discipline qui demande beaucoup de technicité*, explique-t-il. » Une longévité dont il tire une certaine fierté. « *Ce n'est pas un exploit à un moment de la saison, ce sont des exploits tout au long de la saison. Malgré l'âge, on reste compétiteur.* » Cette saison encore, l'Angérien a réalisé de belles performances. À l'arraché, il a soulevé 85 kg et 110 kg à l'épaulé-jeté. Une réussite qui repose aussi sur un travail régulier et un encadrement précis. L'Angérien bénéficie notamment du suivi d'un entraîneur qui élabore ses séances à l'année. « *C'est réglé comme du papier à musique* », sourit le joaillier.

Le CHMA, créé en 1974, compte aujourd'hui environ 80 licenciés. Le club angérien évolue également au plus haut niveau national, avec une équipe masculine parmi les 18 meilleures équipes françaises et une équipe féminine dans le top 9. « *On travaille dur pour avoir ces résultats. C'est un super club familial où tout le monde se connaît et s'entraide* », souligne celui qui en a été le président pendant 17 ans.

Malgré les podiums accumulés cette saison, le plus beau souvenir de la carrière d'Emmanuel Chevillot reste pour l'instant un championnat d'Europe disputé en Irlande, il y a trois ans. Ce jour-là, son fils Clovis avait fait le déplacement depuis l'Australie pour venir l'encourager. « *Je suis arrivé là-bas, je l'ai vu et il m'a dit : « Je n'allais quand même pas te laisser tout seul. » Rien que d'en parler, j'ai les poils qui se hérissent.* »

Clovis Chevillot n'est pas seulement son fils : il est également son coach occasionnel. Une situation particulière dans laquelle les deux hommes ont appris à séparer les liens familiaux du travail sportif. Emmanuel Chevillot était finalement reparti d'Irlande avec une médaille d'argent autour du cou.

Une nouvelle saison déjà chargée

À peine la saison terminée, la suivante s'annonce déjà particulièrement dense. Emmanuel Chevillot doit participer aux Jeux méditerranéens à Lisbonne en octobre, avant les championnats de France près de Paris, puis les championnats d'Europe en Finlande. Et pour finir, la cerise sur le gâteau : les championnats du monde à Kansaï, au Japon.

« *Ça en fait, du voyage*, plaisante le globe-trotteur. *C'est un budget, mais ça nous fait vivre des expériences et ce sont des souvenirs gravés.* » Des souvenirs qui, à l'image des médailles accrochées autour de son cou, ne sont pas près de disparaître.

Théo Chiramberro

ATHLÉTISME

L'ACA réussit sa rentrée



Clément Henocque et Anna Gerbron sont satisfaits de leur rentrée. © ACA

Samedi 3 octobre, le complexe du Polygone à Rochefort accueillait le tour régional des interclubs jeunes, qualificatif pour la finale nationale. Quatre athlètes de l'Athletic Club Angérien (ACA) étaient engagés au sein de l'équipe de l'AS17.

Chez les cadettes, Anna Gerbron disputait son premier 400 m, bouclé en 69"92. Elle a également réalisé un saut à 8,88 m au triple saut. Sa coéquipière Enola Vinet a couru le 100 m en 14"89 avant de lancer le javelot de 600 g à 19,18 m. Chez les garçons, le cadet Clément Henocque a parcouru les 3 000 m en 9'50"88. Le junior Robin Yonnet s'est, quant à lui, illustré sur 1 500 m en améliorant son record personnel grâce à un chrono de 4'32"88.

FOOTBALL

L'US Aulnay à la relance après la double défaite des seniors

Week-end difficile pour les équipes seniors de l'US Aulnay, battues à Matha en D4 et à Clérac en D2. Les jeunes ont connu davantage de réussite, avec notamment un festival offensif des U12-U13.

En Départemental 4, les Aulnaysiens ont longtemps tenu tête à Matha avant de craquer dans les dernières minutes. Alors que les deux formations étaient encore à égalité (2-2), les locaux ont fait la différence en fin de rencontre en inscrivant trois buts pour finalement s'imposer 5-2. Même issue pour l'équipe évoluant en Départemental 2, en déplacement à Clérac. Les locaux ont rapidement pris les commandes avec deux buts inscrits aux 15e et 20e minutes. Aulnay a toutefois réduit l'écart avant la pause et conservé l'espoir de revenir dans la partie. En seconde période, Clérac a repris sa marche en avant en trouvant à deux nouvelles reprises le chemin des filets pour s'imposer logiquement 4-1.



Défaite amère pour la D4 face à Matha. © US Aulnay

Chez les jeunes, les U14-U15 ont ramené un spectaculaire match nul de Saint-Porchaire (4-4). Les U12-U13 A se sont largement imposés face au Thou (14-1), tandis que l'équipe B s'est inclinée 7-3. Les U10-U11 ont, de leur côté, obtenu deux matchs nuls sur le même score (1-1), face à Saint-Hippolyte et Écoyeux. Trois équipes U8-U9 ont également participé au plateau organisé à Aulnay. Enfin, les U6-U7 ont enregistré une victoire, un nul et une défaite lors du plateau disputé à Loulay.

Le prochain week-end sera notamment marqué par deux rencontres seniors à domicile. Samedi 10 octobre, au stade d'Aulnay, l'équipe de D4 recevra Breuil-Magné à 18h, avant la rencontre de D2 face à Saint-Genis-de-Saintonge à 20h. Chez les jeunes, les U14-U15 accueilleront Saint-Georges-des-Coteaux samedi à 15h. Les U12-U13 A recevront Saint-Agnant à 10 h 30, tandis que l'équipe B se déplacera à Montendre. Les U10-U11 joueront à Boisseuil, les U8-U9 participeront à un plateau à Tonnay-Boutonne et les U6-U7 seront également en plateau à Boisseuil.

JUDO

Léonis Fort se fait une place sur le podium à Bressuire



Léonis Fort a su tirer son épingle du jeu pour atteindre les phases finales © *Judo club*

Léonis Fort a décroché la troisième place du Tournoi minimes de Bressuire, disputé le week-end dernier. Une belle performance pour le jeune judoka dans une compétition régionale réunissant un plateau particulièrement relevé.
Au fil des combats, le pensionnaire du Judo club Saint-Jean-d'Angély - Tonnay-boutonne a su tirer son épingle du jeu pour atteindre les phases finales. Sérieux et combatif, il termine finalement sur la troisième marche du podium et repart de Bressuire avec une médaille de bronze. Ce résultat vient confirmer les progrès du jeune judoka et récompenser son investissement à l'entraînement. Une troisième place encourageante pour la suite de la saison.

RUGBY

Le RACA devra réagir face à l'US Bouscataise

Le RACA voulait confirmer la victoire convaincante décrochée le week-end précédent sur le terrain de Pays Médoc Rugby (27-40). Dimanche 4 octobre, pour le compte de la 3e journée de Régionale 1, les Angériens recevaient le Bordeaux Étudiants Club avec l'ambition d'enchaîner. Ils ont malheureusement raté le coche.
La rencontre a notamment basculé en l'espace de cinq minutes à la fin de la première période. Un trou d'air dont les Bordelais ont pleinement profité, avec deux essais inscrits par Courtot et David qui ont fait très mal aux locaux. À la pause, le BEC avait déjà creusé un sérieux écart et menait 20 à 3. Le RACA n'a pourtant pas abdiqué. Les Angériens ont montré un tout autre visage au retour des vestiaires et ont été récompensés par un essai de Selme, transformé. Mais alors que les locaux tentaient de revenir dans la partie, Bordeaux a repris les choses en main et trouvé à deux nouvelles reprises le chemin de l'en-but. Dans les dernières secondes, Weber a sauvé l'honneur angérien en inscrivant un ultime essai, insuffisant toutefois pour inverser le cours de la rencontre. Le Bordeaux Étudiants Club s'impose finalement 34 à 20.
Avec une victoire et deux défaites après trois journées, le RACA occupe la 8e place de sa poule avec quatre points. Les Angériens devront tenter de rebondir dès leur prochain rendez-vous. Ce sera le 18 octobre, avec un déplacement qui s'annonce relevé sur le terrain de l'US Bouscataise, leader du classement après trois journées. Après leur déplacement en Gironde, ils retrouveront leur public dès le 25 octobre, avec la réception du Sporting Club Rhétais à 15 h 30. Après une courte coupure, le RACA enchaînera avec une deuxième rencontre consécutive à domicile, le 8 novembre à 15 h 30, face au Rugby Club de La Pimpine.

FOOTBALL

Le SCA atomise Mouthiers

Pour le SCA, il fallait oublier la coupe de France et cette équipe de Cozes (R2) qui les avait éliminés logiquement sur le score de 3-0 lors du 4e tour. Opération plus que réussie puisque les Angériens ont tout simplement balayé Mouthiers sur le score de 5 -1. Le coach Alexis Mathé ne cache pas sa satisfaction : « *C'est notre match référence. Nous avons bien entamé le match et ouvert rapidement le score grâce à Dylan Mohrain. Ensuite, on se crée beaucoup d'occasions mais on se fait égaliser contre le cours du jeu.* »
Mais Mohrain redonne l'avantage au SCA avant la mi-temps et Declercq va tout simplement s'offrir un triplé et écœurer l'équipe adverse. Une belle démonstration des Angériens qui prennent la troisième place du groupe avant un déplacement en Coupe d'Aquitaine samedi 10 octobre sur la pelouse de l'AS Valdivienne (86), un club évoluant en D2.

TRAIL

La Roche Courbon se met au défi le temps d'un week-end

Trail nocturne, parcours à obstacles, randonnée théâtralisée et courses pour les enfants : la Marche et Course Nature de La Roche Courbon revient les 17 et 18 octobre pour une 13e édition. Deux jours sportifs et festifs dans le cadre du château de Saint-Porchaire.



Le dimanche, trois trails adultes seront proposés sur 8, 14 et 25 km. *© Capture vidéo - La Roche Courbon*

Le domaine de La Roche Courbon va troquer, le temps d'un week-end, une partie de sa quiétude pour les chaussures de trail. Samedi 17 et dimanche 18 octobre, l'association Amicour et l'équipe du château organisent la 13e édition de la Marche et Course Nature de La Roche Courbon. Un rendez-vous désormais bien installé qui mêlera cette année sport, patrimoine et animations, avec plusieurs nouveautés au programme.
Les festivités commenceront dès le samedi après-midi avec La Folle Roche, une course nature à obstacles dont le départ sera donné à partir de 14 h 30. Les participants devront venir à bout d'un parcours annoncé comme à la fois ludique et sportif. À 18 h, changement d'ambiance avec la randonnée semi-nocturne théâtralisée de 8 km. L'épreuve prendra cette année des airs de jeu d'enquête : une nouvelle intrigue inspirée des murder parties accompagnera les marcheurs, invités à résoudre une énigme tout au long du parcours. À l'arrivée, vin chaud et dîner champêtre permettront de reprendre des forces.
La nuit tombée, les lampes frontales prendront le relais. À 21 h, les coureurs s'élanceront sur le trail nocturne, avec une nouveauté importante pour cette édition : un parcours de 13 km. Dimanche matin, les plus jeunes ouvriront la seconde journée dès 9 h avec trois distances adaptées : 400 m, 1,2 km ou 2,4 km. Les adultes prendront ensuite le relais à partir de 9 h 50. Trois trails de 8, 14 et 25 km seront proposés sur les chemins autour du château, permettant aux participants de choisir leur distance selon leur niveau.
Mais le rendez-vous ne se limitera pas au chronomètre. Tout au long du week-end, le village installé sur le site accueillera des stands de partenaires, des concerts et des food trucks. De quoi prolonger l'événement pour les accompagnateurs et les visiteurs dans une ambiance familiale et festive. Partenaire majeur de la manifestation, Coop Atlantique sera également présente avec un espace proposant notamment des jeux et une tombola. Un second espace « Action Conso » sera consacré à la sensibilisation au climat et à la consommation de sucre.

- **Samedi 17 et dimanche 18 octobre, au château de La Roche Courbon, à Saint-Porchaire. Inscriptions sur Klikego.**

TIR À L'ARC

Mathis Gratadoux doublement récompensé au plus haut niveau

Le jeune archer d'Aulnay a conclu sa saison de la plus belle des manières. En l'espace d'un week-end, il a décroché deux troisièmes places nationales, dont une médaille de bronze au championnat de France de tir Beursault.

Le premier week-end d'octobre restera certainement longtemps dans la mémoire de Mathis Gratadoux. Le jeune archer de la section de tir à l'arc du Foyer rural d'Aulnay a été récompensé à deux reprises pour ses performances en tir Beursault. Cette discipline traditionnelle, dont les origines remontent au XVe siècle, se pratique dans un jardin d'arc. Les archers tirent 40 flèches en aller-retour sur une cible placée à 30 ou 50 mètres selon leur catégorie. Chaque flèche atteignant la cible est comptabilisée comme un « honneur ».
Samedi 3 octobre, Mathis Gratadoux avait tout d'abord rendez-vous à Chiry-Ourscamp, dans l'Oise, pour la remise des récompenses du Bouquet provincial. L'Aulnaysien y a décroché la troisième place du classement national au « Prix des Honneurs ». Une distinction obtenue grâce à sa performance réalisée à Aulnay début septembre : 40 honneurs sur 40 et 56 points.



Cette saison, Mathis Gratadoux a participé à trois championnats nationaux. © *Les Archers du Donjon*

Le lendemain, changement de décor pour le championnat de France de tir Beursault 2026, organisé en Île-de-France. Près de 600 archers venus de toute la France étaient engagés, toutes catégories et armes confondues. Mathis Gratadoux, l'un des deux seuls représentants de Charente-Maritime, concourait en U18, arc classique, à 50 mètres. Qualifié grâce à ses résultats obtenus au cours de la saison, il a effectué son tir dans le jardin d'arc de Villebon-sur-Yvette, dans l'Essonne.
Dans d'excellentes conditions, le jeune Aulnaysien a signé une nouvelle performance de premier plan : 40 honneurs sur 40 et 92 points. Il améliore ainsi son record personnel et obtient également la distinction fédérale du badge « 4 Marmots ». Surtout, ce résultat lui permet de monter sur la troisième marche du podium et de décrocher la médaille de bronze du championnat de France Beursault 2026. Une belle conclusion pour Mathis Gratadoux, qui aura participé cette année à trois championnats nationaux. Il est également membre du collectif jeunes départemental de Charente-Maritime.

Cinévals

À L'AFFICHE CETTE SEMAINE.
- **Jeudi 8 octobre** : *Resident evil* à 16h. *Histoires de la nuit* à 16h. *Sham* à 16h (VO). *Justin le Juste* à 18h. *15/18* à 18h30. *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* à 19h. *Notre salut* à 20h20. *Garance* à 21h.
- **Vendredi 9 octobre** : *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 13h50. *Justin le Juste* à 14h et 18h10. *Notre salut* à 14h et 20h30. *Sham* à 15h50 (VO). *Si tu penses bien* à 16h10. *Garance* à 17h. *Heart of the beast* à 18h20. *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* à 19h10 et 21h10. *Hunger games* à 20h30.
- **Samedi 10 octobre** : *Si tu penses bien* à 14h. *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* à 14h, 16h et 21h10. *L'affaire Marie-Claire* à 15h45. *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 16h20. *Notre salut* à 18h et 20h30. *Garance* à 18h40. *Resident evil* à 21h.
- **Dimanche 11 octobre** : *Notre salut* à 13h50 et 20h. *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* à 14h et 16h10. *Justin le Juste* à 16h50. *Garance* à 18h10. *Heart of the beast* à 19h. *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 20h30. *Resident evil* à 21h.
- **Lundi 12 octobre** : *Heart of the beast* à 16h (VO). *Notre salut* à 16h. *Sham* à 16h (VO). *Histoires de la nuit* à 18h30. *Si tu penses bien* à 19h. *Minotaure* à 20h30. *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* à 21h. *Resident evil* à 21h.
- **Mardi 13 octobre** : *Sham* à 14h (VO). *Heart of the beast* à 14h et 18h40. *Notre salut* à 14h et 20h. *Histoires de la nuit* à 16h20. *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 16h40. *Justin le Juste* à 17h30. *Si tu penses bien* à 18h50. *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* à 21h. *Garance* à 21h.

Jusqu'au 11 octobre

Aulnay-de-Saintonge

FÊTE FORAINE. Organisée par le comité des fêtes, place Charles-de-Gaulle. Samedi 10 octobre, soirée entrecôte-frites à 19h30 (18 €, entrée-plat-dessert, apporter ses couverts), puis retraite aux flambeaux à 22h30 et spectacle son et lumière *Étincelle* à 23h. Réservations pour le repas avant le 6 octobre au 07 55 90 70 01 ou 07 80 28 98 87.

Les 9 & 10 octobre

Matha

DÉBALLAGE SOLMAT. Vêtements, linge de maison, chaussures… De 9h à 18h au complexe associatif à proximité du cinéma. Informations au 07 65 15 17 83.

Vendredi 9 octobre

Saint-Jean-d'Angély

LOTO. Organisé par l'association Signaleurs Radio Angérienne au profit de la Ligue contre le cancer à la salle Aliénor-d'Aquitaine. La soirée débutera à 20h30, avec une ouverture des portes à 19h. Au programme : 42 quines, 5 tombolas et 50 lots. Petite restauration sur place. Sans réservation, sauf pour les personnes à mobilité réduite.

Mazeray

SUPER LOTO. Organisé par l'Équipage Bussacais à la salle des fêtes. Début des parties à 21h, avec une ouverture des portes dès 19h30. Au programme : 44 quines et des



super lots, dont un bon d'achat de 300 €, des quarts de cochon, paniers garnis, lots de viande et de vins, longe de porc, corbeille de fruits et de nombreux autres lots. Le carton est proposé à 2 €, avec un tarif dégressif selon la quantité. Buvette, beignets et chouquettes sur place. Réservation conseillée au 06 43 30 97 77.

Saint-Mard

LOTO. Organisé par Saint-Mard Loisirs à 20h à la salle des fêtes. Animé par Fred, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture des portes à 18h30. Réservation non placée (sauf PMR) au 06 73 74 01 80 ou 06 23 18 55 25.

Les 10 & 11 octobre

Chaniers

VENTE-EXPO MINÉRAUX ET FOSSILES. Organisée par l'association de minéralogie et paléontologie de Saintonge (AMPS), de 9 h 30 à 18 h 30 sans interruption, dans les salles communales, rue Aliénor-d'Aquitaine, derrière la mairie. Une quinzaine d'exposants présenteront des minéraux et fossiles du monde entier. Animations pour les enfants, tombola gratuite pour les mineurs, jeu « Le grand défi du géologue » et petite buvette sont également prévus. Entrée gratuite.

Samedi 10 octobre

Annepont

FESTIVAL. La 6e édition du Festival À la Noix se tiendra de 10 h à 18 h, au Moulin. Cette journée conviviale et familiale proposera une visite guidée du moulin à 11h, des dégustations de vin de noix et de gâteaux à la noix, ainsi qu'une petite restauration. Des ramasse-noix pourront également être utilisés sur place (4€ le kg). Un grand tournoi de palet débutera à 15 h 30 et un concert de musique viendra également animer la journée.

Torxé

THÉÂTRE. Soirée organisée par le foyer rural avec le soutien de Vals de Saintonge communauté. La compagnie théâtrale Toitudikoi de Port-d'Envaux jouera sa pièce *Une véritable cure de bien-être*, de Stéphane Roget mise en scène par Jean-Michel Guindet, à 20h30 à la salle des fêtes. Tarif : 8 €, gratuit moins de 12 ans. Réservation 06 15 33 04 71 ou 06 08 45 24 92. Mail : torxefoyerrurale@gmail.com

Landes

BELOTE. Concours de belote organisé par le Club l'Anneau d'or à la salle Aunis-Saintonge à partir de 14h (ouverture des portes à 13h30). Inscription : 10 € par joueur. Un lot à chaque participant. Tombola organisée. Crêpes et buvette sur place. Réservation au 06 68 40 27 44.

Vergné

ANIMATION D'ANTAN. Les bénévoles du Musée départemental de l'école publique proposent aux visiteurs, de tous âges, de passer leur certificat d'études primaires. Des épreuves des années 60 seront présentées comme la dictée, la rédaction ou encore les leçons de choses. Goûter et verre de l'amitié offerts à la récréation. Diplôme de participation à la clé. Réservation au 05 46 24 62 89 ou 06 07 84 61 62 ou à musee.ecole17@wanadoo.fr. Participation libre.

Gibourne

OCTOBRE ROSE. Marche de 10 km organisée par l'Assoc'Aux Cagouilles, à partir de 8h30. Pré-inscription à 5 €, sur place 7 €. Café, thé et brioche au départ ; pot de l'amitié offert à l'arrivée. Renseignement au 06 63 12 16 39 ou 06 26 82 18 59.

Les Nouillers

SPECTACLE. À 20h, Denise Mériglier présente *Sousanna et le busker* (musique et chant d'Éric Coppin), au café associatif La Soupe aux Chails. Une vieille dame privée de ressources se retrouve à la rue. À force d'énergie, d'humour et d'amitié, elle se bâtit un rempart contre l'exclusion et la solitude… Ouverture du café dès 19h. Participation au chapeau. Renseignements : lasoupeauxchails17@gmail.com - Facebook La Soupe aux Chails.

Saint-Jean-d'Angély

BALADE À VÉLO. Organisée par Les Couleurs du Temps. Balade de 36 km à la découverte du patrimoine local des Vals de Saintonge à travers quelques uns de ses vitraux. Le programme : les églises de Saint-Jean-d'Angély, d'Asnières-la-Giraud, de Saint-Hilaire-de-Villefranche, de Grandjean, de Mazeray ainsi que l'Eden. Départ à 9h de VDS Mobilité. Participation libre. Si vous n'avez pas de vélo, possibilité d'en louer un à VDSM. Inscription obligatoire au 07 86 07 34 88 ou contact@vdsmobilite.fr

Saint-Mard

BELOTE. Concours organisé par Saint-Mard Loisirs, à la salle des fêtes. Inscription 10 € à partir de 13h30. Pré-inscription au 05 46 07 04 23 ou 06 23 18 55 25.

Dimanche 11 octobre

Fenioux

TRAIL DÉGUISÉ. Deuxième édition organisée par l'amicale de la Lanterne et en partenariat avec la commune de Fenioux. Départ à la salle des fêtes à 9h pour une marche de 8 km et à 10h pour un trail de 10 km. Repas à 12h30. Venir déguisé. Ravitos magiques sur le parcours. Inscription sur Helloasso. Tarifs : 8 € pour la marche, 13 € pour le trail, 20 € pour le repas seul par adulte et 7 € pour les moins de 13 ans.

Burie

RANDONNÉE ROSE. Organisée par l'association les Cultur'Ailes. Le but est de trouver un maximum de balises sur les 25 déposées aux points indiqués sur une carte jointe en un temps limité de 2h30, ce qui permet de découvrir le pays buriaud. Départ de 8h30 à 9h30.

La Jarrie-Audouin

MARCHE SOLIDAIRE. Organisée par l'association Les Dynamiques dans le cadre d'Octobre Rose. Marche de 5 km avec énigmes de 8h30 à 11h au départ de la salle des fêtes. La journée sera animée par un cours de danse à 14h donné par Manu Gouffran et la présence de commerçants. Restauration le midi proposée par l'APE de Loulay en plus d'un salon de thé. Tarifs : 4 € par adulte et gratuit pour les moins de 12 ans. Bénéfices reversés à la Ligue contre le cancer.

Les Nouillers

GRAND MARCHÉ D'AUTOMNE. De 9h30 à 12h30, rendez-vous au café associatif La Soupe aux Chails pour un marché de producteurs locaux, derrière la mairie, suivi d'un repas partagé. Renseignements : lasoupeauxchails17@gmail.com - Facebook La Soupe aux Chails.

Le Douhet

THÉ DANSANT. Organisé par l'Interclubs à la salle des fêtes Val de la Jarretière (en raison de l'indisponibilité de la salle de Saint-Hilaire) à 14h30 et animé par l'orchestre Pascal Terrible. Entrée à 12 € avec pâtisserie offerte. Inscription au 06 41 17 72 64, 06 67 70 56 91, 05 46 95 95 81.

Matha

LOTO. Organisé par les Anciens sapeurs-pompiers du Val de Saintonge à 14h, salle des fêtes. Nombreux lots, 43 quines. Plaques acceptées. Tombola : 2 € la case. 2 € le carton. Ouverture des portes à 13h. Sandwichs, crêpes et buvette.

Asnières-la-Giraud - Samedi 10 octobre

Grande vente de textiles chez Emmaüs Saintonge



Triés et sélectionnés, les vêtements de saison sont prêts à la vente, au prix de 2,50 € le kg. © M.A.

Le magasin Emmaüs Saintonge d'Asnières-la-Giraud organise une grande vente spéciale textile le samedi 10 octobre, de 10 h à 18 h sans interruption. Pour l'occasion, les Compagnons ont préparé les rayons et proposeront un large choix de textiles vendus au poids, au tarif de 2,50 euros le kilo. Du linge de table et de lit, des couettes et des couvertures seront également disponibles, vendus à la pièce.

Les espaces de vente seront étendus pour cette journée spéciale afin de présenter un large choix de vêtements de saison, pour tous et dans toutes les tailles. Des cabines d'essayage seront également installées dans la boutique. Faire ses achats chez Emmaüs à tout petits prix, c'est aussi accomplir un geste solidaire et donner une seconde vie aux vêtements.

M.A. (Correspondante)

- **Emmaüs Saintonge : 05 46 02 02 03 - 93 Av de St-Jean-d'Angély. Samedi 10 octobre de 10h à 18h.**

Saint-Julien-de-l'Escap

MARCHE SOLIDAIRE. Organisée par la résidence Les Jardins de Mathis, dans le cadre d'Octobre rose. Départ à 15h devant la résidence. Ouverte aux familles : chaque tour effectué donnera lieu à un don. Les bénéfices seront intégralement reversés à l'association Les Enchanteuses. Une goutte solidaire clôturera l'après-midi, avec également vente de crêpes, café, cidre et jus de fruits.

La Croix-Comtesse

MARCHE. Organisée dans le cadre d'Octobre rose par l'atelier « Récréation » de l'Amitié Villageoise. Deux parcours au choix : 6 km et 8 km. 5 € de don minimum. Rendez-vous à 9h30 sur le parking du centre-bourg. Ouvert à tous. Gratuit pour les enfants. Chien en laisse autorisé. Communication du Docteur Marie-Thérèse Roux sur le cancer du sein. Inscription au 07 84 38 45 98.

Lundi 12 octobre

Archingeay

THÉ DANSANT. *Le p'tit bal du lundi* animé par Les GéGé 17 (Géraldine Dabat au chant et Gérard Pérou à l'accordéon), de 14h15 à 16h15 à la salle des fêtes. Gratuit. Renseignement au 05 46 33 80 07 ou sur fdfr.17@orange.fr

Vendredi 16 octobre

Nantillé

BELOTE. Concours organisé par le club La Neige des Ans à 14h à la salle polyvalente au lieu-dit Chez Audebert. Ouverture des portes dès 13h30. Un lot de viande à chaque participant, un lot à la première équipe féminine et un café ou chocolat offert. Buvette et crêpes sur place. Une tombola sera organisée. Ouvert à tous. Tarif : 11 € par personne. S'inscrire par 2 jusqu'au 15 octobre au 06 14 29 96 65 ou 06 65 41 17 44.

Saint-Jean-d'Angély

LOTO. Organisé par l'ADMR, à 20 h 15 salle Aliénor-d'Aquitaine. Animé par Phil. Bon de 500 €, nombreux bons cadeaux, corbeilles, jambons, paniers garnis et lots high-tech. Bingo, tombolas, buvette et restauration sur place. Ouverture des portes à 19h. Carton : 2€, avec différentes formules proposées. Réservations non placées au 06 78 35 29 68.

Bercloux

CONCERT. Organisé par l'école de musique de l'ADMS (St-Hilaire-de-Villefranche), avec la municipalité, à 18h30 à l'église. Au programme de cette prestation : l'ensemble clarinettes et saxophones Manuel Audigé et Choralacoustic, dirigés par Manuel Audigé. Contact 06 31 82 06 64. Entrée libre.

- Causons patois -

La veugne (sounette)



La veugne est beurjhounée ! *© Archives l'Angérien libre*

Peurtout o vartuzit, la veugne est beurjhounée. Le vieu cept neguerzit épare sés grands bras. Piégheant sous le soulail d'ine chaude jhôrnée, Lés sarments, tout raluts, allonjheant z'eux ramiâs.

Sitout que lés meurlets finirant la dounée, Lés vâlets, tout contents, lés garnirant d'au bâs. Dans la veugne fouyant, toute la meurienée, En lés piquant, au thiu, d'ine ayuyon d'oumiâs.

N'on z'y verra, bintout, ce qui fait noute giouère, Pus jhaunes qu'in lû d'ôr et pus grousses qu'in bot, Dés grappes qui barant de la si boune à bouère.

En trinquant en émits, beuvant in fameux cot Cheyant benaizement au fond de la gorghère, Rin ne peut rempiacer thieu bon jhus de souchot.

- **À propos de l'auteur : Gaston Navarre est un barde patoisant né en 1887 à Saint Sulpice de Cognac. Dit Boun' Ap'tit, il est un ami de Goulebenéze.**

Mots et coutumes du pays offerts par La Maison de Jeannette et la Société d'ethnologie et folklore du Centre-Ouest.

Les Nouillers - Samedi 10 octobre

Seule en scène pour donner une voix aux oubliés

Samedi 10 octobre, à 20 h, Denise Mériglier présentera son spectacle *Sousanna et le busker* au café associatif La Soupe aux Chails. Sur scène, le public découvrira l'histoire d'une vieille dame qui, privée de ressources, se retrouve à la rue. Confrontée à la précarité et à la solitude, elle refuse pourtant de baisser les bras. À force d'énergie, d'humour et d'amitié, elle parvient à se bâtir un rempart contre l'exclusion.

Traitée à la manière d'un conte, son histoire donne une voix à celles et ceux qui, malgré le dénuement et l'abandon, savent préserver le plus clair de notre humanité. Le récit se veut ainsi à la fois sensible et teinté d'humour, abordant la précarité à travers le parcours et le regard de cette femme qui ne manque ni de caractère ni de répartie. Une mélodie, quelques notes de musique : le busker, autrement dit l'artiste de rue, sirote son « café suspendu » et observe la vieille femme, dont il commente avec humour les faits et gestes. Sa présence accompagne ainsi le récit et apporte un contrepoint musical à l'histoire de Sousanna.

Pour construire son personnage de Sousanna, une femme sans domicile qui ne mâche pas ses mots, Denise Mériglier s'est appuyée sur un texte de Franck Leplus, *« son canevas »*. Mais la comédienne a également puisé son inspiration dans d'autres récits. *« Je me suis inspirée d'un témoignage filmé d'une femme à la rue et d'un livre racontant l'histoire d'une petite fille à la rue qui s'interroge sur tout »*, détaille-t-elle. La musique et le chant du spectacle sont assurés par Éric Coppin.



Denise Mériglier sera sur la scène de La Soupe aux Chails. *© Archives l'Angérien libre*

Serge Bouteille (Correspondant)

- **Ouverture du café dès 19h. Participation au chapeau. Renseignements : lasoupeauxchails17@gmail.com - Facebook La Soupe aux Chails.**

Samedi 17 octobre

Les Nouillers

CONCERT. À 20h30 au café associatif La Soupe aux Chails, avec Juan Manuel Vazquez. Autodidacte, il perpétue des rythmes hérités de son quartier natal en Argentine et travaille les structures folkloriques sud-américaines. Participation au chapeau. Renseignements : lasoupeauxchails17@gmail.com - Facebook La Soupe aux Chails.

Chizé (79)

SPECTACLE. Choralise présente son nouveau spectacle *On ne va pas s'quitter comm'ça* à 20h30, à la salle des fêtes. Pendant près de deux heures, chants et sketches s'enchaîneront dans une ambiance de cabaret. Tarifs : 10€, 5€ pour les moins de 12 ans. Réservation obligatoire au 05 49 08 94 32 ou au 05 49 76 74 69.

St-Hilaire-de-Villefranche

LOTO. Organisé par la FSSH Cyclisme, à 20 h 30, à la salle Jean-Garnier. Ouverture des portes à 19h. Plus de 800 € en bons d'achat, nombreux lots : colis de viande, corbeilles de fruits, paniers de légumes, jambons secs, filets garnis. Cartons à partir de 2 €. Bingo et tombola. Buvette et restauration sur place. Réservations au 06 81 55 66 81.

Beauvais-sur-Matha

RANDONNÉE SOLIDAIRE. Organisée par le Comité des fêtes au départ de la salle des fêtes à 14h. Parcours de 6 et 10 km. Le temps convivial se poursuivra dès 17h avec des jeux en bois puis une soirée musicale animée par Thierry Puillart - avec en première partie le groupe Baz'Band - puis un repas à 20h. Au menu : apéritif, soupe de légumes, pâté en croûte, rouelle de porc, salade et fromage, tarte aux fruits, café et vin compris. Tarif : 23€ pour le repas. Réservation au 06 78 08 90 05. Au profit de la ligue contre le cancer.

Les 17 & 18 octobre

La Chapelle-des-Pots

EXPOSITION. Proxy et macro-photographie : une quarantaine d'exposants présents. Entrée libre de 10h à 19h à la salle des fêtes. Renseignement au 06 69 26 74 55.

Dimanche 18 octobre

Villars-les-Bois

BELOTE. Concours de l'Amicale Villarboisienne à 14h. Tarif : 12 €. Tombola à 1 €. Gâteaux, café, thé, cappuccino, bière. Contacts : 06 80 00 31 97 ou 07 71 56 60 39.

Chizé (79)

SPECTACLE. Choralise présente son nouveau spectacle *On ne va pas s'quitter comm'ça* à 20h30, à la salle des fêtes. Pendant près de deux heures, chants et sketches s'enchaîneront dans une ambiance de cabaret. Tarifs : 10€, 5€ pour les moins de 12 ans. Réservation obligatoire au 05 49 08 94 32 ou au 05 49 76 74 69.

Massac

BELOTE. Concours du club des retraités à 14h à la salle des fêtes. 1 lot à chaque participant, lot à la 1re équipe féminine. Tarif : 10€. Ouverture des portes à 13h30. Inscritpion au 05 46 26 56 21. Tombola et buvette.

Samedi 24 octobre

Essouvert

BELOTE. Concours du club des Aînés ruraux « Joies et loisirs » de Saint-Denis-du-Pin à partir de 14h15 (ouverture des portes à 13h), à la salle d'Essouvert. Un lot pour tous les participants, inscritpion 10€. Tombola : 2€ les 5 billets. Buvette, merveilles et crêpes sur place. Possibilité de réserver (HR) : 06 99 05 79 56 ou 05 46 32 16 13.

Écoyeux

LOTO. Organisé par l'association aquariophile, salle Vieux château. Ouverture des portes à 19h, début du jeu à 21h. Bons d'achat de 200€, 150€, 100€, 50€ ; panier garni, lot de viandes. Partie spéciale 400€. Tarifs : 5€ le carton et 10€ les trois ; Bingo 2€. Buvette et restauration sur place. Paiement accepté par carte, espèce ou chèque. Sans réservation.

Saint-Jean-d'Angély

LOTO. Organisé par l'Amicale Boule Angérienne, à 20h salle Aliénor-d'Aquitaine. Animé par Christophe. 2 500 € de cartes cadeaux ainsi que de nombreux autres lots. Cartons à partir de 2 €, avec plusieurs formules, parties spéciales, parties surprises, bingo et tombola. Ouverture des portes à 18h. Buvette et petite restauration sur place. Réservation obligatoire par SMS, en indiquant nom et nombre de personnes, au 06 50 71 42 96.

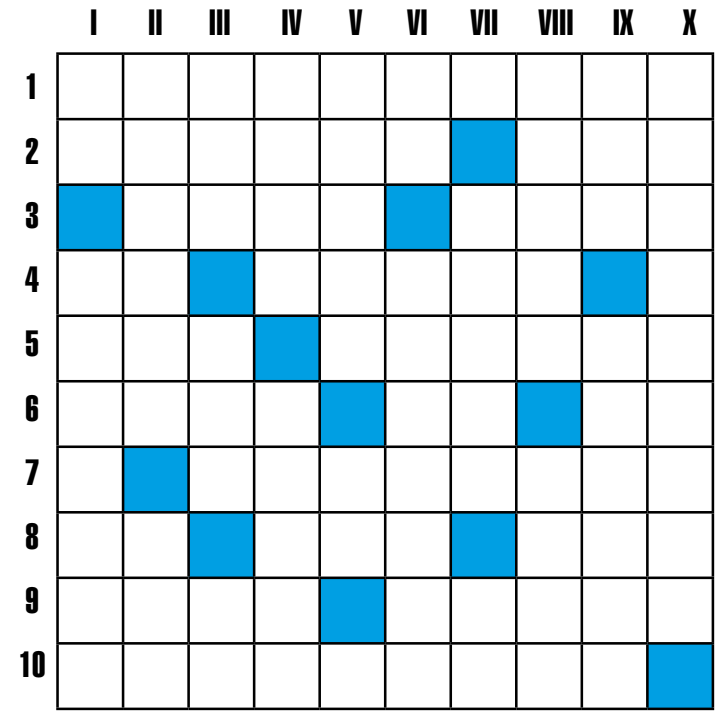
Dimanche 25 octobre

Matha

LOTO. Organisé par l'Interclubs du secteur de Matha à la salle des f^tes. Ouverture des portes à 13h, début des jeux à 14h. 42 quines : panières d'huîtres, corbeilles fruits et légumes, lots de viande, bons d'achat, jambons, lot surprise. 2€ le carton, tombola 1,50€ la case. Buffet et buvette. Renseignement au 05 46 58 55 00.

LISTE NON EXHAUSTIVE.

À vous de jouer !



MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Interprétation erronée. **2.** Il se termine par une pelle. Préposition. **3.** Plante odorante. L'inventeur du téléphone. **4.** Clé. Servait à drainer une plaie suppurante. **5.** Certains propos n'en manquent pas. Expulser. **6.** Qui ont fait leur temps. Seul. Copulative. **7.** Le «jardin de la France». **8.** Zeus l'envoya paître. Rivière alpestre. Sudiste. **9.** Bahut anglais. Un des centres du félibrige. **10.** Fins heureuses.

VERTICALEMENT

I. Démonstratif. Il prend trop d'intérêt. **II.** Prêtres gaulois. Retranché. **III.** Femme de lettres américaine. Filet ! Adverbe. **IV.** Opérations de choix. Secours. **V.** Il n'y en a pas sans épines. Simple. **VI.** Pronom. Ville de Belgique. **VII.** Limita. Linguales. **VIII.** Trou du souffleur. Rivière de Bretagne. **IX.** Fleuve d'Afrique. Naturelles. **X.** Ne sont donc pas libérales.

SUDOKU

7		8	4	6	5		3	2
		6	1				7	8
			7			6		
		7	3	5		2		1
4	3	5		1		8	6	
1			8	9	4	7		
8	7	9	6	4	2	3		
				3	8	9	2	
	2	3		7	1		8	

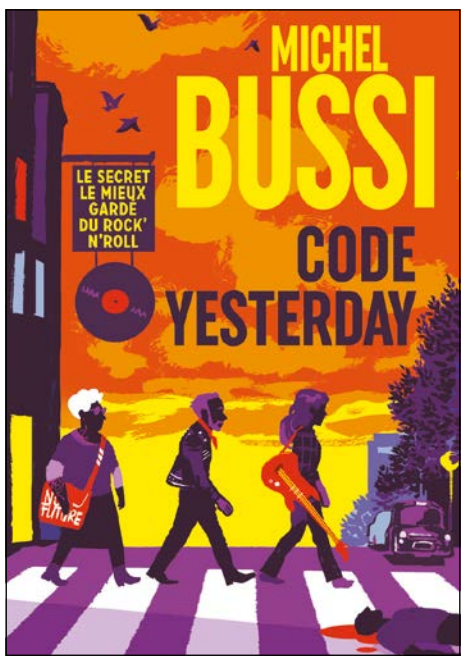
SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT
1. Contresens. **2.** Avion. Via. **3.** Anis. Bell. **4.** Ut. Séton. **5.** Sel. Sortir. **6.** Usés. Un. Ni. **7.** Touraine. **8.** Io. Inn. Lee. **9.** Eton. Arles. **10.** Réussites.

VERTICALEMENT
I. Ça. Usurier. **II.** Ovates. Oté. **III.** Nin. Let. Où. **IV.** Tris. Soins. **V.** Roses. Un. **VI.** En. Tournai. **VII.** Borna. RT. **VIII.** Event. Ille. **IX.** Nil. Innées. **X.** Salariées.

7	9	8	4	6	5	1	3	2
3	4	6	1	2	9	5	7	8
2	5	1	7	8	3	6	9	4
9	8	7	3	5	6	2	4	1
4	3	5	2	1	7	8	6	9
1	6	2	8	9	4	7	5	3
8	7	9	6	4	2	3	1	5
6	1	4	5	3	8	9	2	7
5	2	3	9	7	1	4	8	6

— *Les livres de la semaine* —



Code yesterday

MICHEL BUSSI

Lonely McKenzie, jeune musicienne de Liverpool, trouve dans la maison de ses grands-parents, rue Penny Lane, une partition griffonnée du premier tube des Beatles.

A-t-elle découvert un secret aussi précieux que la couronne d'Angleterre ?

Un secret que tentera de lui arracher Smoky Slug, journaliste spécialisé dans le rock, vieux limier misogyne qui n'a jamais cru au mythe des Fab Four.

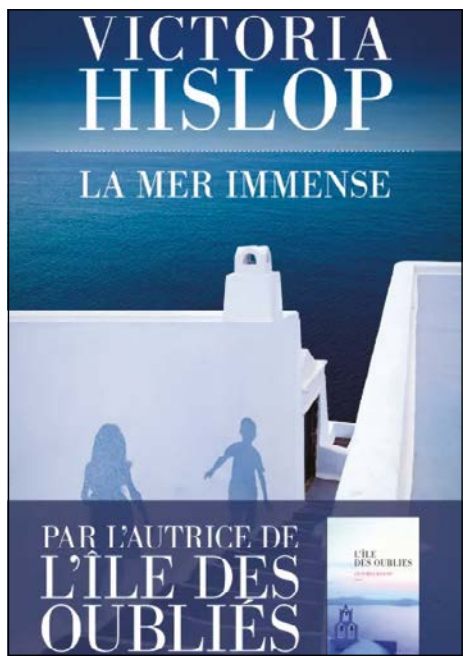
Car Smoky le sait : pendant les années de folie du groupe, les Beatles ont été entourés de morts, presque toujours violentes, souvent inexpliquées…

Date de parution : 3 septembre 2026.
Presses de la cité, 360 pages, 22,90 €.

Coup de Cœur de la semaine

Michel Bussi

Michel Bussi est un écrivain français né en 1965 en Normandie. Il publie *Code Lupin* en 2006. Ce premier succès le pousse à écrire davantage. Il connaît son premier grand succès en 2011 avec *Nymphéas Noirs*. Ses polars se vendent à des milliers d'exemplaires, le classant 2e auteur le plus vendu de France en 2017.



La mer immense

VICTORIA HISLOP

Fotini, arrachée aux siens et déportée dans la prison politique de l'île de Chios, a fait le serment de revoir sa fille, quel qu'en soit le prix.

La jeune Iliana, envoyée derrière le rideau de fer pour devenir une bonne communiste et construire la Grèce de demain, n'a qu'une idée en tête : découvrir sa véritable histoire.

Nikos a grandi dans un autre pays, par-delà les océans. Cependant, le cœur et la mémoire le ramènent irréductiblement à ses origines.

Séparés par le conflit, exilés de leur terre, ils devront chacun affronter la réalité d'un passé volé par la folie des hommes pour rêver à des lendemains heureux.

Date de parution : 8 octobre 2026.
Les Escales, 576 pages, 23 €.

Coup de Cœur de la semaine

Victoria Hislop

Best-seller international, le premier roman de Victoria Hislop *L'Île des oubliés* a été vendu à plus de 2 millions d'exemplaires dans le monde. Le succès se poursuit avec ses romans *Le Fil des souvenirs* (2013) et *Une dernière danse* (2014). *La Ville orpheline* n'a pas quitté la liste des meilleures ventes depuis sa parution en Angleterre.

EMPLOI · SERVICES

SERVICES

Femme, cherche heure de ménage, secteur St Jean d'Angély, 10km alentour, 15€/heure, 14€ avec CESU. N'hésitez pas. Tél. 06.58.52.08.74

MACON COUVREUR, recherche travaux neufs ou anciens, + murs en pierre. Tél: 07 65 59 05 58 OU 07 65 60 18 09.

Homme cherche, divers travaux dans le jardinage et le bricolage. Paiement CESU. Tél. 06.32.22.35.43

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

Av 3 Garde-vins 500L, 1 de 600L, 2 Bacs fibre 10 Hl 1 de 20 Hl, Pressoir manuel fer BE, Congélateur 200L, Coffre 200L BE, Canapé 3 places tissus+2 fauteuils BE Tél. 06.87.61.21.34

A VENDRE, porte de garage bon état, 2,40m sur 2,20m, 250€. Tél. 06.68.54.47.80

l'Angérien libre

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES
CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers PROFESSIONNELS : contactez le **06 98 32 09 43**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec L'HEBDO		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €	☐ + ... ligne(s) x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,10 €	☐ + 3,10 €	☐ + 3,10 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €
TOTAL DE VOTRE ANNONCE		..... €	..... €	..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@langerienlibre.fr** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'ANGÉRIEN LIBRE
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 11H30**
pour une parution le **JEUDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :**
le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB** (tél. 05 56 44 72 24)

☐ **En espèces :**
directement à l'agence de **L'ANGÉRIEN LIBRE**.

Renseignements : **05 56 44 72 24**

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

l'Angérien libre | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

Plus de souplesse pour votre budget !

Offre d'abonnement intégral (papier + internet) trimestriel

16,50 € PAR TRIMESTRE

Exclusivement par prélèvement* :
pour un règlement échelonné et automatique

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le mercredi dans votre espace Abonné

+ Les articles en illimité sur langerienlibre.fr

+ Le journal livré chez vous chaque semaine



MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre **RIB** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :

Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'Angérien Libre - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

À RÉCEPTION DES ÉLÉMENTS, NOUS VOUS ENVERRONS UN MANDAT SEPA POUR L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CHAQUE TRIMESTRE

* Avec le prélèvement, vous autorisez le créancier L'ANGÉRIEN LIBRE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous pourrez suspendre l'exécution par simple lettre recommandée avec AR à adresser au journal.

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

l'Angérien libre

l'Angérien libre

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Devis Immédiat sur :
annonces.legales@alcregie.com
(en précisant L'ANGÉRIEN)

TRIBUNAUX

A2627**044**

«EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINTES

«Par jugement en date du 22 Septembre 2026 le Tribunal Judiciaire de SAINTES a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée sur conversion de la procédure de redressement judiciaire ouverte à l'égard de **Monsieur Victor BLANCHARD**, immatriculé sous le numéro SIREN 493 055 025, 12 rue de Saint Jean,17470 LOIRE SUR NIE, Mandataire liquidateur nommé: la SELARL THOMAS HUMEAU, représentée par Maître HUMEAU Thomas, 69 cours National BP 90256, 17105 SAINTES CEDEX Juge commissaire désigné : Marie SION Juge commissaire suppléante désignée : Anissa OUMOHAND.»

CONSTITUTIONS

A2626**953**

SAS NOT'ATLANTIQUE
Notaires associés
1 Boulevard de Cordouan
17201 ROYAN CEDEX
Tél. 05.46.39.06.66

Constitution de société

Suivant acte reçu par Maître Sophie GIRERD-DENIS, Notaire Associée de la SAS «NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIES» dont le siège social est à LA ROCHELLE (Charente-Maritime), 133 bd André Sautel, titulaire d'un Office notarial à ROYAN (17200), 1 bd de Cordouan, le 2 octobre 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : AP BDX.
Le siège social est fixé à : SAINT-PALAIS-SUR-MER (17420) , 2 rue de la Jolinière.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).
Les apports sont en numéraire.
toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Alexis PENEAU.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SAINTES.

Pour avis

Le Notaire

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO
Annonces légales...
à chacun sa solution !

A2625**535**

LES KORRIGANS

Société civile immobilière au capital de 100 euros
Siège social : 8 Rue des Orfèvres, 17320 MARENNES-HIERS-BROUAGE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 1er octobre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : LES KORRIGANS
Siège social : 8 Rue des Orfèvres, 17320 MARENNES-HIERS-BROUAGE
Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Yohann FOURNAT et Madame Tiphaine FOURNAT, demeurant ensemble 8 Rue des Orfèvres 17320 MARENNES-HIERS-BROUAGE
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les ¾ des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE.

Pour avis,
La Gérance

A2626**935**

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 5 octobre 2026, il a été constitué pour une durée de 99 années une société par actions simplifiée dénommée «KANDO ELECTRONICS» au capital de 5.000 € divisé en 5.000 actions de 1 € chacune, dont le siège social a été fixé au 40 rue Chef de Baie - 17000 LA ROCHELLE, ayant pour objet : L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, le négoce et la distribution de matériel, équipements et composants électriques et électroniques ; le conseil technique, l'ingénierie et les études techniques, l'assistance au pilotage et à la gestion de projets, la conception et la dispense de formations, cours et modules techniques ; ainsi que toute activité de mise en relation d'affaires, d'apport d'affaires et d'intermédiation commerciale entre fabricants et clients industriels ; et généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à des activités similaires, connexes ou complémentaires, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.
Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Admission aux décisions collectives et droit de vote : À chaque action est attaché un droit de vote pour l'adoption des décisions collectives d'associés.
En cas de démembrement de la propriété des actions, le droit de vote appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des bénéfices, où il est réservé à l'usufruitier.
Transmission d'actions - clause d'agrément : Les cessions ou transmissions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la société.
Président, nommé pour une durée indéterminée : Monsieur Marc BESCHER, demeurant 31 rue de la Fée - 17000 LA ROCHELLE
Immatriculation au RCS de LA ROCHELLE
Pour avis, le Président

FONDS DE COMMERCE

A2626**827**

Cession de branche d'activité

Aux termes d'un acte authentique enregistré le 10 août 2026 au SIE - LA ROCHELLE - dossier 2026 00028083 référence 1704P01 2026 N 01124
MOREAU OLIVIER SARL, sise 16 rue Maurice Ravel, 17000 La Rochelle, immatriculé au greffe de La Rochelle sous le numéro 504462334.
A cédé à : **G.VIGNAUD EURL** au capital de 5000 euros, sise ZA Le Fond du Marais, 17940 Rivedoux Plage, immatriculée au greffe du La Rochelle sous le numéro 491099438.
Moyennant le prix de 70000 euros son fonds de commerce de (branche d'activité) PLOMBERIE, CHAUFFAGISTE ET ENTRETIEN DE CHAUDIÈRE, exploité 16 rue Maurice Ravel, 17000 LA ROCHELLE.
Entrée en jouissance au 22 juillet 2026.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'Etude de Me Peter SIMON, Notaire à LA ROCHELLE (17000), 133 boulevard Sautel

A2626**943**

Suivant acte sous seing privé en date à MATHA du 23/09/2026, enregistré au Service des Impôts de SAINTES 1 le 30/09/2026, dossier 2026 00023537, réf 1704P04 2026 A 01270.
Mesdames Canelle BRILLAUD et Axelle BRILLAUD, indivision immatriculée au RNE sous le numéro 995 338 522 domicilié 6 rue des Méchains 17160 MATHA, ONT CEDE
A la Société PIERRE BRILLAUD COMBUSTIBLES, Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 622,45€, dont le siège social est 6 rue des Méchains 17160 MATHA, immatriculée au RCS de SAINTES sous le numéro 332 440 650, un fonds de commerce de vente en gros et détail de gaz en bouteilles, fuel, charbon, bois de chauffage, sis et exploité 6 rue des Méchains 17160 MATHA, moyennant le prix de 200 000€.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01/07/2026.
L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINTES.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité.

Pour avis

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2626**939**

Notaires

Etude de Catherine DALAIS
et Jean-Damien NICOLAS
Notaires Associés à COZES (17120)
9 Bld de Bonnes Nouvelles

Suivant acte reçu par **Maître Catherine DALAIS, Notaire à COZES (Charente-Maritime), 9, Bld de Bonnes Nouvelles**, CRPCEN 17069, le 6 octobre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Patrick Emile Henri Hippolyte **CHAMPEIX**, et Madame Christine Jacqueline Michèle **MALLET**, demeurant ensemble à COZES (17120) 11 B rue des Bretons .
Monsieur est né à PARIS 13ÈME ARRONDISSEMENT (75013) le 27 juin 1953,
Madame est née à PARIS 15ÈME ARRONDISSEMENT (75015) le 30 juin 1955.
Mariés à la mairie de LA NORVILLE (91290) le 14 décembre 1973 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

A2627**040**

Notaires

Etude de Catherine DALAIS
et Jean-Damien NICOLAS
Notaires Associés à COZES (17120)
9 Bld de Bonnes Nouvelles

Suivant acte reçu par **Maître Catherine DALAIS, à COZES (Charente-Maritime), 9, Bld de Bonnes Nouvelles**, CRPCEN 17069, le 6 octobre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Jean-Claude **GASPARD** , Retraité, et Madame Yolande Geneviève **LARCADE**, Retraitée, demeurant ensemble à COZES (17120) 14 impasse de la Florimonde .
Monsieur est né à VERSAILLES (78000) le 16 juillet 1956,
Madame est née à LE BLANC (36300) le 8 février 1958.
Mariés à la mairie de SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS (91700) le 16 avril 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2626**987**

CGO VOTRE CONFIANCE, NOTRE EXPERTISE

EARL LES DEUX FRENES

3 impasse de la Touche Gatebourse
17470 SAINT MANDE SUR BREDOIRE
société civile au capital de 165.000 €
RCS SAINTES 513 532 341

Par AGE du 30/06/2026, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, M. Daniel CONAN a été déchargé de son mandat de liquidateur et a prononcé la clôture des opérations de liquidation, l'ensemble à effet du 30/06/2026. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au RCS SAINTES.

A2626**507**

RE UTILITAIRES

Société par Actions Simplifiée en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 rue des Artisans - ZA de Gros Jonc - 17580 LE BOIS PLAGE EN RE
Siège de liquidation : 6 rue des Artisans - ZA de Gros Jonc - 17580 LE BOIS PLAGE EN RE
828 959 155 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une décision du 27/07/2026 au siège de liquidation, l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Philippe GIRAUDEAU, demeurant 17 bis rue de la Ferlandière 17740 SAINTE MARIE DE RE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHELLE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2626**850**

HOME INVEST

Société par actions simplifiée
Capital : 2 000 euros
Siège social : 36 avenue Malakoff,
17640 VAUX SUR MER
948 477 534 RCS SAINTES

Par délibération du 30/09/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis,
le Président

A2626**860**

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

HERAUDEAU CONSTRUCTION

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 46 Avenue des Vieux Moulins,
17630 LA FLOTTE
899 709 273 RCS LA ROCHELLE

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 16/09/2026, il a été décidé de :
- Transférer le siège social de la société du 46 avenue des Vieux Moulins — 17630 LA FLOTTE, au 3 chemin du Corps-de-Garde — 17111 LOIX, à compter du même jour.
- Constater la démission de Madame Sylvie DOUYERE de ses fonctions de gérante de la société, et de nommer en remplacement, à compter du même jour, pour une durée illimitée, Monsieur Lionel DOUYERE, demeurant 46 avenue des Vieux Moulins — 17630 LA FLOTTE.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence,

Pour avis, le Gérant

A2626**497**

MAEG HOLDING

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social :
1243 Route des Palombes
33141 VILLEGOUGE
105 864 508 RCS LIBOURNE

Transfert de siège social

Aux termes d'une décision en date du 29/09/2026, la gérance de la Société à responsabilité limitée MAEG HOLDING a décidé de transférer le siège social du «1243 Route des Palombes - 33141 VILLEGOUGE» au «290 route de Saujon 17600 MEDIS» à compter du 01/09/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le numéro 105 864 508 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de SAINTES.
Gérance : M. Anthony GOYEAU demeurant 1243 route des Palombes 33141 VILLEGOUGE.

Pour avis. La Gérance

l'Angérien libre

29 avenue du Général Leclerc - BP 70019
17412 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY CEDEX.

Imprimerie Brisson : EURL 99 ans - Cap. 38.264,70 € - 29 avenue du Général Leclerc - BP 70019 - 17412 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY CEDEX - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 313 014 268.
RÉDACTION · redaction@langerienlibre.fr - 05 46 32 02 24
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand
Journalistes : Théo Chiramberro & Charlotte Di Lelio.
PUBLICITÉ · f.delapierre@langerienlibre.fr - 06 98 32 09 43
Chargé des ventes : Franck Delapierre
ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24
ABONNEMENT- DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 66 € / **Numérique 1 an :** 48 € (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)
IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 1227 C 85700 - **ISSN :** 1148-5035 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier produit en Norvège, 0% de fibres recyclées, certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal BAC DE TRI

A2626**574**

LIS 17

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
951 335 413 RCS SAINTES

avis de transfert de siège

Aux termes d'une délibération en date du 29 septembre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 6 rue du Cabernet - Les Essarts, 17610 CHANIERS au 21 rue du Mimosa, 17610 CHANIERS à compter du 28 septembre 2026, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de SAINTES.

La Gérance

A2626**587**

C.M. FERMETURES

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
788 415 529 RCS SAINTES

Avis de transfert de siège

Aux termes d'une décision en date du 29 septembre 2026, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 6 rue du Cabernet - LES ESSARTS, 17610 CHANIERS au 21 rue du Mimosa, 17610 CHANIERS à compter du 1er octobre 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Gérance

A2611**472**

GUIDEZ

EURL au capital de 8 000 €

Siège social : RUE DU CHATEAU, ESPACE COMMERCIAL LES MORINES BAT B

17230 CHARRON

RCS de LA ROCHELLE n°409 057 692

AVIS DE MODIFICATION

En date du 30/09/2026, l'associé unique a décidé à compter du 01/10/2026 de nommer en qualité de gérante Mme GUIDEZ ESTELLE, demeurant 2 rue des fascines 17230 CHARRON en remplacement de M. GUIDEZ BRUNO, gérant, pour cause de démission.

Modification au RCS de LA ROCHELLE.

DISSOLUTIONS

A2626**362**

SAS NOT'ATLANTIQUE
Notaires associés
1 Boulevard de Cordouan
17201 ROYAN CEDEX
Tél. 05.46.39.06.66

DEL NINO
Société Civile en cours de liquidation

Au capital de 300,00 Euros
Siège social : 33, rue de la Garenne
17500 JONZAC
Siège de liquidation : 2 rue Paul Valéry
17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE
450 532 288 R.C.S SAINTES

Dissolution anticipée

Aux termes d'une AGE du 07/09/2026, il a été décidé de dissoudre par anticipation volontairement ladite SC à compter du 07/09/2026 et nommé comme liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la réalisation de l'actif, au paiement du passif et à la répartition de boni de liquidation : M. Jean REDONET.

La correspondance et tous actes et documents les concernant devront être adressés et notifiés au siège de liquidation, à SAINT GEORGES DE DIDONNE (17110), , rue Paul Valéry.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés en annexe au RCS de SAINTES.

POUR AVIS

M. Jean REDONET

A2626**685**

CLEMENCE ROBIN PSYCHOLOGUE

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social et siège de liquidation :
16 RUE DE SAINT THOMAS,
17100 SAINTES
908 077 407 RCS SAINTES

Avis de dissolution

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2026, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Clémence ROBIN, demeurant SAINTES 17100 16 rue de Saint Thomas, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 16 rue de Saint Thomas, 17100 SAINTES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de SAINTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

La liquidateur

A2626**199**

FLEURS DE VIE

Société civile Immobilière en liquidation
au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 13, Boulevard Albert 1er,
17200 ROYAN
Siège de liquidation : 13, Boulevard Albert 1er, 17200 ROYAN
852 672 047 RCS SAINTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 août 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Evelyne CHADAIGNE, demeurant 38 Rue de Foncillon 17200 Royan, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 13, Boulevard Albert 1er 17200 ROYAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du SAINTES de SAINTES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2626**820**

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

AVIS de consultation du public

Installations classées soumises à enregistrement
(articles L511-1, L512-7 et R512-46-11 à R512-46-24
Titre V du Code de l'environnement)

La société SCEA VIGNOBLES BRISSON, dont le siège social est situé 12 rue du Moulin 17160 MATHA, a déposé à la Préfecture de la Charente-Maritime, un dossier de demande d'enregistrement portant sur la régularisation administrative d'une installation de production d'alcool de bouche par distillation située sur la commune de MATHA.

Cette activité relève de la rubrique 2250-2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement pour le régime de l'enregistrement.

Ce dossier sera soumis à la consultation du public pendant une période de quatre semaines, soit du lundi 26 octobre 2026 au lundi 23 novembre 2026 inclus.

Durant cette période, toute personne pourra consulter le dossier en mairie ou sur le site internet de la Préfecture et formuler des observations :

- sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de MATHA aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie,
- par courrier à adresser à la Préfecture de la Charente-Maritime, 38 rue Réaumur, CS 70000, 17017 LA ROCHELLE cedex 01, Bureau de l'environnement
- par courriel à adresser à : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

À l'issue de la procédure, le Préfet statuera sur la demande d'enregistrement. La décision prendra la forme d'un arrêté préfectoral d'enregistrement éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 14 janvier 2011 modifié, ou d'un arrêté préfectoral portant basculement de l'instruction de la demande selon la procédure d'autorisation, assujettie à étude d'impact, étude de dangers et consultation du public par voie électronique, ou d'un arrêté préfectoral de refus.







ORIGINE FRANCE PRIVILÉGIÉE, PAIEMENTS ACCÉLÉRÉS, C'EST ÇA SOUTENIR LES AGRICULTEURS FRANÇAIS.

DÉLAIS DE RÈGLEMENT RACCOURCIS À 15 JOURS POUR SOULAGER LA TRÉSORERIE :
- De nos producteurs de fruits et légumes français
- De nos Alliances Locales E.Leclerc alimentaires
- Jusqu'à la fin de l'année

PRISE EN COMPTE DES CONSÉQUENCES DE LA SÉCHERESSE :
- Cahiers des charges ajustés
- Adaptation de nos gammes
- Dialogue continu avec les producteurs

ORIGINE FRANCE PRIVILÉGIÉE :
- 100 % sur les produits de nos marques tels que lait, œufs, crème fraîche, viande fraîche de volaille et bovine, radis, endives, pommes primeurs...
- 98 % pour la viande porcine et 96 % pour la viande bovine dans nos boucheries
- 90 % pour les volailles de marques nationales
- 90 % pour les vins
- 17 000 partenariats Alliances Locales E.Leclerc avec des petits producteurs

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR